

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2009

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars		2009	2008	2007
	Note			
CHIFFRE D'AFFAIRES	(5)	18 739	16 908	14 208
<i>dont produits</i>		<i>13 787</i>	<i>12 433</i>	<i>10 225</i>
<i>dont services</i>		<i>4 952</i>	<i>4 475</i>	<i>3 983</i>
Coût des ventes		(15 225)	(13 761)	(11 586)
Frais de recherche et développement	(6)	(586)	(554)	(456)
Frais commerciaux		(666)	(619)	(567)
Frais administratifs		(726)	(679)	(642)
RESULTAT OPERATIONNEL	(5)	1 536	1 295	957
Autres produits	(7)	44	26	18
Autres charges	(7)	(137)	(100)	(149)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5)	1 443	1 221	826
Produits financiers	(8)	122	115	101
Charges financières	(8)	(101)	(184)	(212)
RESULTAT AVANT IMPOT		1 464	1 152	715
Impôt sur les bénéfices	(9)	(373)	(291)	(145)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		27	1	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		1 118	862	570
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(10)	-	-	(32)
RESULTAT NET		1 118	862	538
Attribuable :				
- au Groupe	(22)	1 109	852	547
- aux minoritaires	(22)	9	10	(9)

Résultat net par action en €	(11)	2009	2008	2007
Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession				
- Résultat de base		3,87	3,01	1,94
- Résultat dilué		3,81	2,95	1,90
Activités poursuivies				
- Résultat de base		3,87	3,01	2,05
- Résultat dilué		3,81	2,95	2,01
Activités cédées ou en cours de cession				
- Résultat de base		-	-	(0,12)
- Résultat dilué		-	-	(0,11)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILANS CONSOLIDES

(en millions d'€) Au 31 mars		2009	2008	2007
	Note			
ACTIF				
Ecart d'acquisition	(12)	3 886	3 767	3 510
Immobilisations incorporelles	(12)	1 397	1 322	1 191
Immobilisations corporelles	(13)	1 735	1 501	1 370
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	(14)	66	62	34
Autres actifs non courants	(15)	529	635	812
Impôts différés	(9)	1 012	1 070	1 307
Total des actifs non courants		8 625	8 357	8 224
Stocks	(16)	2 876	2 316	1 770
Contrats de construction en cours, actif	(17)	3 139	2 807	2 858
Clients et comptes rattachés	(18)	3 873	3 538	2 886
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	(19)	2 773	2 042	1 494
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(20)	15	170	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(27)	2 943	2 115	1 907
Total des actifs courants		15 619	12 988	11 112
TOTAL DE L'ACTIF		24 244	21 345	19 336

(en millions d'€) Au 31 mars		2009	2008	2007
	Note			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF				
Capitaux propres - Part du Groupe	(22)	2 852	2 210	1 333
Intérêts minoritaires	(22)	32	35	42
Total capitaux propres	(22)	2 884	2 245	1 375
Provisions non courantes	(24)	444	503	549
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	(25)	970	818	999
Emprunts non courants	(26)	65	664	1 922
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	(26)	543	644	775
Impôts différés	(9)	70	3	50
Total des passifs non courants		2 092	2 632	4 295
Provisions courantes	(24)	1 226	1 258	1 512
Emprunts courants	(26)	706	576	85
Dettes sur contrats de location-financement courantes	(26)	42	43	40
Contrats de construction en cours, passif	(17)	10 581	8 931	7 239
Fournisseurs et comptes rattachés		3 866	3 132	2 976
Autres passifs courants	(28)	2 847	2 528	1 814
Total des passifs courants		19 268	16 468	13 666
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		24 244	21 345	19 336

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'€)</i> Exercice clos le 31 mars		2009	2008	2007
	Note			
Résultat net		1 118	862	570
Dotations aux amortissements, dépréciations et charge relative aux paiements fondés sur des actions		439	385	352
Ajustements des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés		(156)	(114)	(391)
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs		4	(34)	57
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		(24)	(1)	-
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat	(9)	200	97	(23)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies hors variation du besoin en fonds de roulement		1 581	1 195	565
Variation du besoin en fonds de roulement	(21)	555	897	524
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation		2 136	2 092	1 089
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		14	41	17
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(671)	(498)	(395)
Diminution des autres actifs non courants		4	38	727
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise		(40)	(425)	(232)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie nette cédée		36	(52)	1
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements		(657)	(896)	118
Augmentation de capital		29	100	-
Variation nette des emprunts courants et non courants		(548)	(956)	(377)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement		(27)	(38)	(38)
Variation nette des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants		162	54	(175)
Dividendes versés y compris versements aux minoritaires		(233)	(117)	(6)
Variation nette de la trésorerie liée au financement		(617)	(957)	(596)
Trésorerie et équivalents de trésorerie transférés des actifs non courants détenus en vue de la vente		-	-	29
Incidences des variations de taux de conversion		(27)	(33)	(30)
Autres variations		(7)	2	(4)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		828	208	606
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		2 115	1 907	1 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		2 943	2 115	1 907
Impôts payés		(192)	(140)	(170)
Intérêts nets reçus ou payés		22	(58)	(87)

Analyse de la variation de la trésorerie nette ou de l'endettement net (*)

<i>(en millions d'€)</i> Exercice clos le 31 mars		2009	2008	2007
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		828	208	606
Variation nette des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants		(162)	(49)	175
Variation nette des emprunts courants et non courants		548	956	335
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement		27	38	38
Dettes nettes des entités acquises à leur date d'acquisition		(12)	(210)	-
Effet net des variations de taux de conversion et autres variations		(82)	25	30
<i>Diminution de l'endettement net</i>		-	64	1 184
<i>Augmentation de la trésorerie nette</i>		1 147	904	-
Endettement net en début de période		-	(64)	(1 248)
Endettement net en fin de période		-	-	(64)
Trésorerie nette en début de période		904	-	-
Trésorerie nette en fin de période		2 051	904	-

(*) L'endettement net / trésorerie nette se définit comme la dette financière (voir note 26) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants (voir note 20) et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir note 15).

ETATS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Résultat net de la période	1 118	862	538
Gains sur instruments financiers de couverture (voir note 27)	25	-	-
Ecart de conversion	(14)	(34)	(3)
Gains (pertes) actuariels (voir note 25)	(319)	30	51
Impôts différés (voir note 9)	12	6	(5)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(296)	2	43
Total des produits et charges comptabilisés (voir note 22)	822	864	581
Attribuable :			
- au Groupe	811	857	592
- aux minoritaires	11	7	(11)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE	7
NOTE 2 – BASE D’ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES.....	7
NOTE 3 – METHODES COMPTABLES	9
NOTE 4 – PRINCIPALES ACQUISITIONS, PARTENARIATS, CESSIONS ET VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	24
NOTE 5 – INFORMATIONS PAR SECTEUR ET ZONE GEOGRAPHIQUE.....	25
NOTE 6 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	30
NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES.....	31
NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER	32
NOTE 9 – IMPOT SUR LES BENEFICES	33
NOTE 10 – ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	35
NOTE 11 – RESULTATS PAR ACTION.....	36
NOTE 12 – ECARTS D’ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37
NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	40
NOTE 14 – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE.....	41
NOTE 15 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS	42
NOTE 16 – STOCKS ET TRAVAUX EN COURS.....	42
NOTE 17 – CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS.....	42
NOTE 18 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	43
NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	43
NOTE 20 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	44
NOTE 21 – BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT.....	44
NOTE 22 – CAPITAUX PROPRES	45
NOTE 23 – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	48
NOTE 24 – PROVISIONS	52
NOTE 25 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES.....	53
NOTE 26 – DETTE FINANCIERE.....	56
NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	57
NOTE 28 – AUTRES PASSIFS COURANTS	66
NOTE 29 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	66
NOTE 30 – PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX.....	67
NOTE 31 – ENGAGEMENTS DE LOCATION	71
NOTE 32 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	71
NOTE 33 – PARTIES LIEES	72
NOTE 34 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE.....	72
NOTE 35 – PRINCIPALES SOCIETES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	73

NOTE 1 – PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE

Alstom (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers des Secteurs Power Systems et Power Service et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Le 23 mars 2009, le Président-Directeur Général a décidé de réorganiser le Groupe en fusionnant en un seul Secteur toutes les activités liées à la génération d'électricité, auparavant divisées en deux Secteurs, Power Systems et Power Service. La réorganisation sera effective après la date de clôture.

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 5.

NOTE 2 – BASE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés d'Alstom au 31 mars 2009 ont été établis :

- conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} avril 2008 ;
- en utilisant les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2008.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 mai 2009.

A. EXEMPTIONS A LA REGLE D'APPLICATION RETROSPECTIVE DES IFRS RETENUES LORS DE LA PREMIERE APPLICATION DES IFRS (1^{ER} AVRIL 2004)

Les exemptions suivantes autorisées par IFRS 1 ont été utilisées par le Groupe pour l'établissement du bilan à la date de première application des IFRS, le 1^{er} avril 2004 :

- Regroupements d'entreprises : Le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} avril 2004,
- Ecart de conversion : Le montant cumulé des écarts de conversion au 1^{er} avril 2004 a été transféré en réserves,
- Paiements fondés sur des actions : Le Groupe a choisi d'appliquer, à compter du 1^{er} avril 2004, la norme IFRS 2 aux seuls instruments attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits n'étaient pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005.

B. NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATION D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2009

- La mise en application d'IFRIC 14 « IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » n'a eu aucune incidence sur les comptes présentés.
- Le Groupe n'est pas affecté par la mise en vigueur des amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ».

C. NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS ENTRANT EN VIGUEUR APRES LA PUBLICATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2008 des normes et interprétations suivantes :

- Normes et interprétations, déjà approuvées par l'Union européenne, qui entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009 :
 - Version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers »,
 - Version révisée d'IAS 23 « Coûts d'emprunt »,
 - Amendements d'IAS 32 relatifs aux instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation,
 - Amendements d'IFRS 2 relatifs aux conditions d'acquisition des droits à des paiements fondés sur des actions et à leur annulation,
 - IFRS 8 « Secteurs opérationnels »,
 - IFRIC 12 « Accords de concession de services »,
 - IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »,
 - Amendements aux IFRS publiés en mai 2008 dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes.

- Normes et interprétations qui, sous réserve d'approbation par l'Union européenne, entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009 :
 - Amendement d'IFRS 7 améliorant l'information sur les instruments financiers,
 - Amendements d'IAS 39 et d'IFRIC 9 relatifs au traitement comptable des dérivés incorporés lors d'un reclassement d'actifs financiers,
 - IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers »,
 - IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »,
 - IFRIC 18 « Transferts d'actifs par les clients ».

- Normes et interprétation qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010 :
 - Version révisée d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et amendements d'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises »,
 - Amendement d'IAS 39 précisant les conditions d'éligibilité de certains types de risques à la comptabilité de couverture,
 - Amendement d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » fournissant les modalités d'application de la norme en cas de projet de cession partielle d'intérêts dans une filiale entraînant la perte du contrôle exclusif,
 - IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires »

Les incidences potentielles de ces nouvelles obligations sont en cours d'évaluation.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » ; elle impose que les secteurs, tels que présentés au titre de l'information sectorielle, soient identifiés sur la base des données internes utilisées par la Direction du Groupe, alors que la norme IAS 14 requiert une segmentation de l'activité fondée sur l'analyse des sources prédominantes de risques et de rentabilité. Comme il se doit, la norme IFRS 8 sera appliquée en prenant en considération la réorganisation des activités « production d'énergie » réalisée en avril 2009.

L'amendement d'IFRS 5 n'aura aucune incidence, dans la mesure où les principes comptables déjà appliqués par le Groupe en cas de cession partielle, en particulier à la date de cession du Secteur Marine, sont totalement en accord avec les dispositions prévues par l'amendement.

NOTE 3 – METHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

- Filiales

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle exclusif lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les pertes revenant aux minoritaires excédant leur quote-part dans les capitaux propres de la filiale sont affectées aux capitaux propres – part du Groupe sauf si les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

- Participations dans les joint-ventures

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement est intégrée dans les états financiers consolidés.

- Participations dans les entreprises associées

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition, ajusté des variations ultérieures de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée et déduction faite de toute perte de valeur de chacune des participations. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée est constatée dans la limite de l'investissement réalisé, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Ce dernier est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

B. RECOURS A DES ESTIMATIONS

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant

Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de construction et contrats de services à long terme sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

- Evaluation des impôts différés actifs

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats existants en carnet, le budget et plan à 3 ans, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant.

- Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs des placements, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge sur engagement de retraite et avantages assimilés comptabilisée en compte de résultat, des gains et pertes actuariels reconnus directement en capitaux propres ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

- Evaluation des actifs

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels sont affectés les écarts d'acquisition nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables ; il requiert, donc, l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

- Stocks et en cours

Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradent au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

C. CHIFFRE D'AFFAIRES ET COUTS GENERES PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières, main-d'œuvre et coûts de garantie) et les coûts indirects. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans. Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés et aux contrats de services à court terme est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison ou à la réalisation des prestations de services. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent de l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de la même manière. La différence entre le coût des ventes évalué en fonction de l'état d'avancement et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des contrats du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

Si le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être déterminé de façon fiable, tout en demeurant positif dans l'hypothèse la plus probable, le chiffre d'affaires continue à être comptabilisé selon la méthode des jalons, mais la marge à terminaison est ramenée à zéro.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actif ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ».

La rubrique « Contrats de construction en cours, passif » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

- Comptabilisation des frais généraux

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant les critères permettant de les immobiliser (voir note 3-J).

Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

D. RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et administratifs. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et avantages assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions et des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles, ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

E. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, les pertes de valeur significatives des actifs, ainsi qu'une fraction des charges de retraite et engagements assimilés (étalement du coût des services passés non encore reconnus, incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans et amortissement des gains et pertes actuariels relatifs aux avantages à long terme autres que postérieurs à l'emploi).

F. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- les produits financiers reçus en rémunération de la trésorerie,
- les charges d'intérêts relatifs à la dette financière c'est-à-dire la dette obligataire, la composante dette des instruments composés, les autres emprunts et les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement,
- la composante financière de la charge sur retraites et avantages assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime),
- les dividendes reçus sur titres non consolidés,
- les profits et pertes de change résultant des opérations de financement,
- les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

G. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros.

La devise fonctionnelle d'une entreprise consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité réalise ses opérations. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, pour certaines entreprises, notamment pour les activités Power en Suisse, une devise fonctionnelle différente de la devise locale est retenue dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une représentation fidèle de son environnement économique.

Les actifs et passifs des entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis en euros au cours en vigueur à la clôture de chaque période alors que les éléments de compte de résultat et de tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilantielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilantielle de clôture sont enregistrés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

H. TRANSACTIONS EN DEVISE ETRANGERE

Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque lié à la volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application. Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture reste efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Il existe trois catégories de relations de couverture :

- les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
 - la couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes ;
 - la couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère.
- Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat. Si la transaction attendue se traduit par la comptabilisation d'un élément non monétaire (par exemple, stocks ou contrats de construction en cours), le gain ou la perte antérieurement reconnu en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable de l'actif ou du passif considéré.

- Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

- Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère

Dans ce cas, la part du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Ce montant est reclassé au compte de résultat lorsque la participation est cédée.

Quelle que soit la couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Le chiffre d'affaires et les coûts relatifs à un contrat client sont comptabilisés tout au long de la vie du contrat au taux de change du jour à la date de la mise en place de leur couverture sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des couvertures d'assurance export afin de se prémunir contre son risque de change sur certains contrats pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. Au cours de la période d'appel d'offres, ces couvertures ne sont pas reconnues au bilan. Si les contrats sont obtenus, les polices d'assurance sont comptabilisées et réévaluées de la même manière que les contrats de change à terme.

I. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. L'évaluation initiale des justes valeurs est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement de ces justes valeurs est comptabilisé sous forme de correction rétroactive des écarts d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au cours du deuxième semestre.

J. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent des actifs incorporels acquis (comme la technologie et les accords de licence) et des immobilisations incorporelles générées en interne (principalement les coûts de développement).

- Actifs incorporels acquis

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La durée d'utilité de ces actifs peut s'étendre jusqu'à 20 ans, compte tenu de la nature à long terme des contrats et activités susceptibles de les utiliser. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

- Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement ne sont reconnus comme des actifs que si les projets auxquels ils se rapportent remplissent les critères suivants :

- le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet a été démontrée,
- il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente,
- les ressources financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet,
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Les coûts de développement immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

K. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	15-30
Matériel et outillage	7-12
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	3-7

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le capital restant dû.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas les principaux risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir d'un bailleur lors de la conclusion d'un contrat de location simple sont également répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

L. PERTE DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION, DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique, ainsi qu'à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur. Les autres immobilisations non financières ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable. Si cet actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT). Une unité génératrice de trésorerie se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Pour les besoins du management interne, les écarts d'acquisition résultant de regroupement d'entreprises sont suivis au niveau des secteurs d'activité tels que décrits en note 5 : les écarts d'acquisition font donc l'objet de tests de dépréciation au niveau du groupe d'unités génératrices de trésorerie que représente chaque Secteur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. L'évaluation réalisée s'appuie sur le plan interne à trois ans du Groupe. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. Dans la situation d'un test de dépréciation d'écart d'acquisition affecté à un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée, en premier lieu, sur la valeur comptable de l'écart d'acquisition, puis sur les autres actifs au prorata de leurs valeurs comptables.

Les pertes de valeur reconnues sur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprise. Les pertes de valeur reconnues sur des actifs ou sur des unités génératrices de trésorerie peuvent faire l'objet de reprises au cours d'une période ultérieure; ces reprises sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

M. ACTIFS FINANCIERS

- Prêts et dépôts

Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

- Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance

Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite réévaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en capitaux propres est transféré dans le résultat de la période. Contrairement aux pertes de valeur constatées sur des titres d'emprunt (obligations), les pertes de valeur sur titres de capitaux propres (actions) ne peuvent être reprises en résultat.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et éventuellement dépréciés afin de constater les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif calculé à la date de comptabilisation initiale. Les pertes de valeur peuvent être reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction qui ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie. Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Leurs variations de juste valeur sont constatées dans les charges et produits financiers.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-H pour les instruments de couverture de change et note 3-S pour les instruments de couverture de taux).

- Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise en cas d'augmentation de la valeur recouvrable. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

N. STOCKS

Les stocks de matières premières et fournitures, les travaux en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des produits dans le cours normal de l'activité diminué des coûts d'achèvement et des coûts commerciaux estimés à venir.

O. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

P. IMPOTS

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés sont identifiés dans chaque entité imposable. Les impôts différés correspondants sont calculés au taux d'impôt considéré applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où des bénéfices futurs imposables sont jugés probables. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, joint-ventures et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires génèrerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe peut compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et
- les actifs et passifs d'impôt différé ont trait à des impôts relevant d'une même juridiction fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement au débit ou au crédit des capitaux propres ; dans ce cas, il est également directement enregistré en capitaux propres.

Q. PROVISIONS

Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme demeure en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé, que la direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

R. PASSIFS FINANCIERS

- Dettes obligataires et autres emprunts

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Certains instruments financiers (tels que les obligations remboursables en actions) comprennent, à la fois, une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. Ces composantes sont classées séparément en passif financier ou en capitaux propres.

L'évaluation de la composante passif financier à la date d'émission correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour un instrument similaire assorti des mêmes conditions (échéance, flux de trésorerie) mais sans option ou obligation de conversion ou de remboursement en actions. Ce passif est ensuite évalué au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est le montant résiduel obtenu après avoir déduit la composante passif financier de la juste valeur globale de l'instrument.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-h pour les instruments de couverture de change et note 3-S pour les instruments de couverture de taux).

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

S. INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE TAUX D'INTERETS

Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture. Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé. S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

T. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Conformément aux dispositions transitoires d'application de la norme IFRS 2, seuls les avantages octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres

Les paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie

Les paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

U. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Le Groupe offre à ses salariés différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi tels que retraites, indemnités de départ en retraite et couverture médicale, ainsi que divers autres avantages à long terme tels que médailles du travail et plans de rémunération différée. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale.

Les plans de couverture médicale du groupe prévoient généralement une participation des salariés qui fait l'objet de réajustements annuels.

- Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondant. Cette méthode prend en considération les meilleures estimations des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat et leur espérance de vie estimée.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions ayant une existence légale distincte des entités constituant le Groupe. Les actifs détenus par ces fonds sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. D'autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés donnent lieu à des paiements directs par l'employeur à leur date d'échéance. La majeure partie des régimes de couverture médicale postérieurs à l'emploi n'est pas pré-financée.

Le Groupe revoit périodiquement l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre les hypothèses utilisées et la réalité sont évalués. Le Groupe reconnaît directement en capitaux propres l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que l'incidence de tout plafonnement d'actif.

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement du produit des services passés non comptabilisés ainsi que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que les intérêts de la dette actuarielle et le rendement attendu des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers.

Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds correspondants n'étant pas en mesure de fournir des informations suffisantes pour comptabiliser ces régimes comme des plans à prestations définies, ceux-ci sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

- Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles.

- Autres avantages à long terme

La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que les gains ou pertes actuariels et le coût des services passés sont reconnus immédiatement pour leur totalité en « autres produits ou en autres charges » dans le compte de résultat.

V. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Engagements découlant de l'exécution d'opérations contrôlées par le Groupe

Dans le cadre habituel de son activité, le Groupe est engagé par des obligations contractuelles vis-à-vis de ses clients (parmi lesquelles l'obligation de bonne exécution et l'obligation de garantie). Le Groupe peut être également amené à prendre des engagements dans des contrats de location, ainsi que pour satisfaire à des dispositions d'ordre fiscal et douanier et des réglementations liées à l'environnement, la santé et la sécurité. Ces obligations peuvent être couvertes ou non par des garanties émises par des banques ou des compagnies d'assurance. Le Groupe étant en mesure de contrôler l'exécution de ces obligations, un passif n'est déclaré qu'une fois survenu le fait générateur de l'obligation (tel qu'un litige ou un achèvement tardif de contrat), rendant possible ou probable une sortie de ressources.

Ce passif est déclaré comme un passif éventuel lorsqu'il est seulement considéré comme possible mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable.

Lorsque ce passif est probable et peut être mesuré de manière fiable, les états financiers sont affectés comme suit :

- si le passif supplémentaire est lié directement à l'exécution d'un contrat client en cours, la marge brute du contrat estimée à terminaison est ré-estimée; la marge cumulée reconnue à l'avancement du contrat et, éventuellement, la perte à venir sur travaux non encore sont ajustées en conséquence,
- si le passif supplémentaire n'est pas directement lié à un contrat en cours, une dette est immédiatement constatée au bilan.

Les engagements contractuels des sous-traitants envers le Groupe sont de nature identique à celles du Groupe envers ses clients. Ils peuvent être couverts par des garanties du même type que celles fournies par le Groupe à ses clients.

Aucun actif éventuel n'est déclaré tant que l'hypothèse d'une obligation à la charge d'un tiers demeure éloignée ou n'est que possible. Un actif éventuel n'est déclaré que quand l'obligation devient probable. Ce n'est que lorsque cette obligation est quasi-certaine que le revenu supplémentaire résultant de l'engagement d'un tiers est pris en considération.

- Engagements découlant de l'exécution d'opérations non totalement contrôlées par le Groupe

Des obligations envers des tiers peuvent découler de procédures judiciaires, de garanties de crédit couvrant des engagements financiers délivrés dans le cadre d'opérations de financement des ventes et de garanties délivrées lors de cessions d'activités. Dans le cas de procédures judiciaires, un passif éventuel est déclaré lorsque ce passif est seulement considéré comme éventuel mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable. Dans le cas d'engagements découlant de garanties délivrées, les passifs éventuels sont déclarés dès que les garanties ont été délivrées et aussi longtemps qu'elles ne sont pas arrivées à échéance.

Une provision est enregistrée dès que l'obligation est considérée comme probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les actifs éventuels découlant de procédures judiciaires ou de garanties obtenues de tiers lors d'acquisition d'activités ne sont déclarés que lorsqu'ils deviennent probables.

W. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont classés comme tels lorsqu'il est considéré que leur valeur comptable sera recouvrée au travers d'une cession plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie si, et seulement si, la cession est hautement probable et si l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de sa cession immédiate dans son état actuel. Par ailleurs, la Direction doit s'être engagée à réaliser cette cession de telle façon qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que la cession intervienne dans un délai d'un an à compter de la date de classification.

Ces actifs (et groupes d'actifs) sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable avant classification en actifs détenus en vue de la vente et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils ne font plus l'objet d'amortissement.

Une activité cédée ou en cours de cession est une composante du Groupe qui satisfait aux deux caractéristiques suivantes :

- elle a été cédée ou elle est classée comme actif détenu en vue de la vente ; et
- soit elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, soit elle fait partie d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique majeure et distincte faisant l'objet d'un plan unique et coordonné de cession, soit il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les contributions des activités cédées ou en cours de cession au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentées séparément pour la période en cours et toutes les périodes précédentes figurant dans les états financiers si elles sont significatives.

X. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période ajustée de l'effet dilutif des seules obligations remboursables en actions restant à convertir (ORA).

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté de l'effet de tous les instruments dilutifs (ORA, stock-options, actions gratuites).

Y. COÛTS D'EMPRUNT

Le Groupe n'incorpore pas de coûts d'emprunt dans les coûts d'acquisition, de construction ou de production des biens inscrits à l'actif. Ces coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Z. COURS DE CHANGE UTILISES POUR LA CONVERSION DES PRINCIPALES MONNAIES ETRANGERES

	Exercice clos le 31 mars 2009		Exercice clos le 31 mars 2008		Exercice clos le 31 mars 2007	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Equivalent en € d'1 unité						
Livre sterling	1,1991	1,0743	1,4175	1,2566	1,4745	1,4710
Franc suisse	0,6404	0,6599	0,6102	0,6354	0,6290	0,6154
Dollar US	0,7032	0,7514	0,7063	0,6324	0,7747	0,7508
Real brésilien	0,3601	0,3250	0,3810	0,3629	0,3606	0,3682
Roupie indienne	0,0154	0,0148	0,0176	0,0158	0,0171	0,0174
Yuan chinois	0,1023	0,1099	0,0947	0,0902	0,0981	0,0973

NOTE 4 – PRINCIPALES ACQUISITIONS, PARTENARIATS, CESSIONS ET VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principaux changements dans le périmètre des sociétés consolidées pour les exercices clos aux 31 mars 2009, 31 mars 2008 et 31 mars 2007 sont les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2009

- Aucun changement significatif n'est intervenu dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Exercice clos le 31 mars 2008

- Le 31 octobre 2007, le Groupe a acquis 100 % du groupe Ecotècnia, fabricant espagnol d'éoliennes. La valeur des titres hors dette s'élève à € 294 millions.
- Le 11 juillet 2007, le Groupe a lancé une offre publique d'achat conforme à la réglementation boursière chinoise en vigueur sur la société Wuhan Boiler Company, quatrième constructeur chinois de chaudières pour centrales thermiques au charbon. A la clôture de l'offre, le 25 septembre 2007, le Groupe a acquis 51 % de la société pour € 32,8 millions.
- Le 29 juin 2007, le Groupe et JSC Atomenergomash ont signé l'ensemble des documents permettant la constitution d'une société commune dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Les 49 % de droits de vote détenus par le Groupe donnent droit à une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles. En conséquence, cette société est consolidée par mise en équivalence.

Exercice clos le 31 mars 2007

- Le 29 mars 2007, le Groupe a acquis Qingdao Sizhou Electric Power Equipment Limited et Qingdao Sizhou Boiler Auxiliary Company Limited, deux sociétés chinoises spécialisées dans le traitement et le transport des cendres de fond de chaudières et les services associés. Le prix d'acquisition s'est élevé à € 35 millions.
- Le 22 mars 2007, le Groupe a acquis des actifs et passifs de Power Systems Manufacturing, LLC (PSM), une entreprise américaine de haute technologie qui détient des positions de premier plan en tant que fournisseur de composants perfectionnés pour les turbines à gaz et de solutions permettant de réduire l'émission d'oxydes d'azote. Le prix d'acquisition s'est élevé à \$ 242 millions.
- Le 29 septembre 2006, Bouygues et le Groupe ont signé un engagement ferme permettant à Bouygues d'acquérir pour un prix de € 150 millions une participation de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe, le Groupe ayant préalablement souscrit à € 300 millions d'obligations convertibles en actions Alstom Hydro Holding. Cette opération a été finalisée le 31 octobre 2006 à la suite de l'approbation de l'ensemble des autorités de la concurrence concernées.

En novembre 2009, le Groupe a la possibilité de convertir ces obligations en actions Alstom Hydro Holding.

Au même moment, Bouygues peut :

- soit revendre ses titres Alstom Hydro Holding pour € 175 millions,
- soit les échanger contre 4,4 millions d'actions Alstom ou l'équivalent en trésorerie dans le cas où le Groupe ne serait pas en mesure de livrer ces actions,
- soit rester actionnaire avec la possibilité de conserver une participation de 50 % dans Alstom Hydro Holding en participant à une augmentation de capital.

En complément, le Groupe dispose jusqu'au 31 octobre 2009 de droits spécifiques notamment en cas de désaccords entre actionnaires. Les activités hydrauliques demeurent consolidées par la méthode de l'intégration globale sans reconnaître de minoritaires. Comme expliqué en note 26, les obligations envers Bouygues sont comptabilisées en dette financière.

- Le 24 août 2006, le Groupe a procédé à l'acquisition, pour un montant de € 26 millions, de Shenzhen Strongwish, une société chinoise spécialisée dans la conception et la livraison de services de diagnostic et surveillance à distance.
- Le secteur Marine a été exclu du périmètre de consolidation à compter du 31 mai 2006, date à laquelle a été finalisée la cession au groupe Aker Yards des 75 % d'intérêts détenus par le Groupe dans ce Secteur. La cession s'est réalisée par l'intermédiaire d'une société nouvellement créée, Aker Yards France, qui s'est portée acquéreuse des chantiers navals de Saint-Nazaire et de Lorient et dont le capital était détenu par le groupe Aker Yards à hauteur de 75 % et par Alstom à hauteur des 25 % restants. Suite à une augmentation de capital réalisée en novembre 2008, l'Etat français a acquis une participation de 33 % dans l'ancienne société Aker Yards France, désormais dénommée STX France Cruise; le pourcentage d'intérêts du Groupe s'en est trouvé dilué de 25 % à 17 %. Cette participation résiduelle sera vendue à STX Europe d'ici 2010 selon un mécanisme d'options d'achat et de vente croisées pour un montant dépendant des performances financières et plafonné à € 125 millions.
Depuis la date à laquelle le Groupe a abandonné ses activités dans le Secteur Marine, ces titres sont demeurés inscrits au bilan en actifs financiers disponibles à la vente.

NOTE 5 – INFORMATIONS PAR SECTEUR ET ZONE GEOGRAPHIQUE

A. INFORMATIONS PAR SECTEUR

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, le Groupe a été organisé en secteurs d'activité exposés à des risques et à une rentabilité distincts les uns des autres et présente une information sectorielle correspondant à cette organisation.

- Power Systems

Le Secteur Power Systems construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des éoliennes, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émissions dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il répond enfin aux demandes du marché pour ce qui concerne la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes.

- Power Service

Le Secteur Power Service est consacré au développement des activités de services associées au Secteur Power Systems sur tous les marchés mondiaux.

- Transport

Le Secteur Transport assure la vente du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

Au 31 mars 2009

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Total Power	Transport	Corporate & Autres ⁽¹⁾	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	9 563	4 014	13 577	5 685	-	(523)	18 739
Elimination inter Secteurs	(324)	(199)	(523)	-	-	523	-
Total chiffre d'affaires	9 239	3 815	13 054	5 685	-	-	18 739
Résultat opérationnel	600	648	1 248	408	(120)	-	1 536
Résultat d'exploitation	548	624	1 172	389	(118)	-	1 443
Produits (charges) financiers							21
Impôt sur les bénéfices							(373)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence							27
RESULTAT NET							1 118
Actifs sectoriels ⁽²⁾	8 573	5 067	13 640	5 172	1 009	-	19 821
Impôts différés (actif)							1 012
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite							4
Actifs financiers							3 407
TOTAL DE L'ACTIF							24 244
Passifs sectoriels ⁽³⁾	9 523	2 648	12 171	5 503	1 290	-	18 964
Impôts différés (passif)							70
Provisions pour engagements de retraite							970
Dette financière							1 356
Total capitaux propres							2 884
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF							24 244
Capitaux employés ⁽⁴⁾	(950)	2 419	1 469	(331)	(281)	-	857
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	338	69	407	229	35	-	671
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	148	78	226	123	35	-	384

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités ayant des charges Corporate.

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2008

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Total Power	Transport	Corporate & Autres ⁽¹⁾	Elimina- tions	Total
Chiffre d'affaires	8 082	3 803	11 885	5 512	29	(518)	16 908
Elimination inter Secteurs	(314)	(201)	(515)	(3)	-	518	-
Total chiffre d'affaires	7 768	3 602	11 370	5 509	29	-	16 908
Résultat opérationnel	415	592	1 007	397	(109)	-	1 295
Résultat d'exploitation	408	593	1 001	368	(148)	-	1 221
Produits (charges) financiers							(69)
Impôt sur les bénéfices							(291)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence							1
RESULTAT NET							862
Actifs sectoriels ⁽²⁾	7 139	4 749	11 888	4 940	599	-	17 427
Impôts différés (actif)							1 070
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite							17
Actifs financiers							2 831
TOTAL DE L'ACTIF							21 345
Passifs sectoriels ⁽³⁾	8 076	2 525	10 601	5 024	727	-	16 352
Impôts différés (passif)							3
Provisions pour engagements de retraite							818
Dette financière							1 927
Total capitaux propres							2 245
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF							21 345
Capitaux employés ⁽⁴⁾	(937)	2 224	1 287	(84)	(128)	-	1 075
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	226	70	296	171	31	-	498
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	126	73	199	101	41	-	341

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités ayant des charges Corporate.

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2007

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Total Power	Transport	Corporate & Autres ⁽¹⁾	Elimina- tions	Total
Chiffre d'affaires	5 975	3 386	9 361	5 288	49	(490)	14 208
Elimination inter Secteurs	(302)	(188)	(490)	-	-	490	-
Total chiffre d'affaires	5 673	3 198	8 871	5 288	49	-	14 208
Résultat opérationnel	201	510	711	350	(104)	-	957
Résultat d'exploitation	194	504	698	293	(165)	-	826
Produits (charges) financiers							(111)
Impôt sur les bénéfices							(145)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence							-
Résultat net des activités poursuivies							570
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession							(32)
RESULTAT NET							538
Actifs sectoriels ⁽²⁾	5 386	4 359	9 745	5 079	436	-	15 260
Impôts différés (actif)							1 307
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite							11
Actifs financiers							2 758
TOTAL DE L'ACTIF							19 336
Passifs sectoriels ⁽³⁾	6 034	2 253	8 287	5 119	684	-	14 090
Impôts différés (passif)							50
Provisions pour engagements de retraite							999
Dette financière							2 822
Total capitaux propres							1 375
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF							19 336
Capitaux employés ⁽⁴⁾	(648)	2 106	1 458	(40)	(248)	-	1 170
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	124	65	189	157	49	-	395
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	113	64	177	123	47	-	347

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités ayant des charges Corporate.

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

B. INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Chiffre d'affaires par pays de destination et acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles par pays :

Exercice clos le 31 mars 2009

<i>(en millions d'€)</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	6 594	163	118
Reste de l'Europe	3 111	115	75
Amérique du Nord	2 943	86	1
Amérique du Sud et Centrale	1 088	8	-
Asie / Pacifique	2 557	82	20
Moyen-Orient et Afrique	2 446	3	-
Total Groupe	18 739	457	214

Au 31 mars 2009, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 671 millions. Ce montant inclut des coûts de développement pour € 172 millions (voir note 6).

Dans les principaux projets en cours figurent la construction de nouvelles usines à Chattanooga (États-Unis) et à Wuhan (Chine), la construction d'une nouvelle fonderie à Elblag (Pologne) et l'extension du siège européen de l'activité de production de matériel roulant au sein du Secteur Transport.

Exercice clos le 31 mars 2008

<i>(en millions d'€)</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	5 432	117	98
Reste de l'Europe	2 876	117	39
Amérique du Nord	3 109	67	2
Amérique du Sud et Centrale	881	10	-
Asie / Pacifique	3 058	42	1
Moyen-Orient et Afrique	1 552	5	-
Total Groupe	16 908	358	140

Au 31 mars 2008, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 498 millions. Ce montant inclut des coûts de développement pour € 124 millions (voir note 6).

(1) La zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et la Slovaquie.

Exercice clos le 31 mars 2007

<i>(en millions d'€)</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	4 676	97	99
Reste de l'Europe	2 246	76	28
Amérique du Nord	2 442	38	1
Amérique du Sud et Centrale	854	8	-
Asie / Pacifique	2 505	46	-
Moyen-Orient et Afrique	1 485	2	-
Total Groupe	14 208	267	128

Au 31 mars 2007, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 395 millions. Ce montant inclut des coûts de développement pour € 115 millions (voir note 6).

(1) La zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et la Slovaquie.

NOTE 6 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

<i>(en millions d'€)</i> Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Frais de recherche et développement	(586)	(554)	(456)
<i>dont</i>			
- Coûts de développement capitalisés (voir note 12-B)	(172)	(124)	(115)
- Amortissement des coûts de développement (voir note 12-B)	77	55	72
- Amortissement de la technologie acquise (voir note 12-B)	60	62	59
Frais de recherche et développement avant capitalisation et amortissement	(621)	(561)	(440)

La capitalisation des coûts de développement est relative au Secteur Transport (y compris une nouvelle génération de trains à très grande vitesse – AGVTM- et un nouveau prototype de tramway) et au Secteur Power Systems (y compris les programmes de captage du CO₂ et le développement des turbines à gaz et à vapeur)

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Plus-values sur cessions d'activités (1)	35	26	11
Autres	9	-	7
Autres produits	44	26	18
Moins-values de cessions d'activités (1)	(80)	(39)	(76)
Charges de restructuration	(46)	(35)	(68)
Autres	(11)	(26)	(5)
Autres charges	(137)	(100)	(149)

- (1) Pour l'exercice clos le 31 mars 2009, les plus-values de cessions ont pour origine la cession de titres de participation non consolidés dans une société sud-africaine tandis que les moins-values de cessions se rapportent à des activités cédées antérieurement, notamment l'ancien Secteur Marine.

Les plus ou moins-values de cession de l'exercice clos le 31 mars 2008 sont principalement dues à la cession de LT Motors en Inde et à des ajustements de cessions antérieures (Marine et T&D).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, les moins-values de cession ont principalement pour origine la cession des activités Chaudières Industrielles en Allemagne et en République Tchèque et la cession des activités de rénovation de trains en Grande-Bretagne. Les moins-values de cession de participations et activités comprennent également des coûts imputables à des activités cédées antérieurement, notamment les amendes imposées par l'Union européenne à l'ancien Secteur T&D (voir note 30).

NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Produits d'intérêts financiers	107	96	85
Produit net sur engagements de retraite et avantages assimilés (voir note 25)	5	12	-
Gain de change net	4	-	-
Autres produits financiers	6	7	16
Produits financiers	122	115	101
Charges d'intérêts financiers	(78)	(149)	(164)
Charge nette sur engagement de retraite et avantages assimilés (voir note 25)	-	-	(8)
Perte de change nette	-	(10)	(14)
Autres charges financières	(23)	(25)	(26)
Charges financières	(101)	(184)	(212)
Résultat financier	21	(69)	(111)
Dont résultat financier généré par des instruments financiers (voir note 27)	16	(81)	(103)

Les produits d'intérêt de € 107 millions sont dus à la rémunération des positions de trésorerie du Groupe sur la période.

Les charges d'intérêts de € (78) millions représentent le coût de la dette financière du Groupe. Elles comprennent notamment des charges comptabilisées suite au rachat et à l'annulation d'obligations (€ 5 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009, € 33 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 et € 13 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007), voir note 26.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à € (17) millions et comprennent :

- des honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit (€ 13 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009, € 12 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 et € 11 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007),
- des dividendes reçus de sociétés non consolidées (€ 4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009, € 4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 et € 2 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007).

NOTE 9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

A. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

Le tableau suivant fournit la décomposition de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2009, 2008 et 2007 :

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars 2009	2009	2008	2007
Charge d'impôt courant	(173)	(194)	(168)
Charge d'impôt différé	(200)	(97)	23
Charge d'impôt	(373)	(291)	(145)
Taux effectif d'impôt	25%	25%	21%

Une répartition géographique favorable du résultat avant impôt a permis au Groupe de maintenir le taux effectif d'impôt à 25 %. Les facteurs susceptibles de faire varier ce taux de façon notable d'une année à l'autre sont notamment :

- la répartition par pays du résultat avant impôt,
- la possibilité pour le Groupe d'utiliser ses reports déficitaires et de reconnaître de nouveaux impôts différés,
- les effets des diverses stratégies fiscales d'ensemble, et
- le résultat des contrôles fiscaux.

B. TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le tableau suivant fournit un rapprochement de la charge d'impôt au taux d'imposition applicable en France et de la charge réelle d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2009, 2008 et 2007.

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Résultat avant impôt des activités poursuivies	1 464	1 152	715
Résultat avant impôt des activités cédées ou en cours de cession	-	-	(32)
Taux d'impôt statutaire de la maison-mère	34,43%	34,43%	34,43%
Produit (charge) d'impôt théorique	(504)	(397)	(235)
Incidence :			
- de la différence entre le taux normal d'imposition applicable en France et le taux d'impôt normal applicable dans les juridictions étrangères	124	114	62
- des opérations imposées à taux réduit	-	7	(50)
- de la variation des impôts différés actif non comptabilisés	96	230	90
- des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	(29)	(128)	(6)
- des autres impôts (retenue à la source et IRAP en Italie)	(31)	(22)	(28)
- des différences permanentes et autres	(29)	(95)	22
Charge d'impôt	(373)	(291)	(145)
Taux effectif d'impôt	25%	25%	21%

C. ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOT DIFFERE

Le montant net des actifs et passifs d'impôt différé représente l'effet net des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs retenus dans les états financiers et leur valeur fiscale. Le tableau suivant fournit l'analyse des actifs et passifs d'impôt différé pour les périodes closes les 31 mars 2008 et 2009 :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2008		Variation en compte de résultat	Variation en situation nette (*)	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif				Impôts différés actif	Impôts différés passif
- Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	285	(95)	(51)	-	18	231	(74)
- Provisions pour avantages au personnel	193	-	(28)	86	2	258	(5)
- Autres provisions et charges à payer non déductibles	474	-	20	-	16	510	-
- Différence de méthode de reconnaissance de la marge des contrats de construction	83	(302)	(44)	-	(5)	58	(326)
- Pertes fiscales reportables	1 336	-	(108)	-	31	1 259	-
- Autres	106	(162)	(85)	(2)	12	63	(194)
Impôts différés actif (passif) avant compensation	2 477	(559)	(296)	84	74	2 379	(599)
Impôts différés actif non comptabilisés	(851)	-	96	(72)	(11)	(838)	-
Compensation	(556)	556	-	-	-	(529)	529
Impôts différés actif / passif comptabilisés	1 070	(3)	(200)	12	63	1 012	(70)
Impôts différés nets	1 067					942	

(*) Principalement générée par les pertes et gains actuariels comptabilisés direction en situation nette (voir états des produits et charges comptabilisés).

Sur la base d'une extrapolation du plan à trois ans approuvé par le Conseil d'administration, le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 mars 2009, soit € 942 millions. Cette extrapolation fait apparaître une capacité du Groupe à générer sur une période d'environ cinq ans un niveau de résultats imposables suffisant pour utiliser les déficits fiscaux reportables reconnus.

Le montant des impôts différés actif non comptabilisés s'élève à € 838 millions au 31 mars 2009 (€ 851 millions au 31 mars 2008). La plus grande partie de ces impôts différés actif non comptabilisés a pour origine des déficits fiscaux, dont € 406 millions indéfiniment reportables au 31 mars 2009 (€ 467 millions au 31 mars 2008) et reste donc disponible pour être utilisée dans le futur.

D. IMPOTS PAYES

Le montant des impôts payés par le Groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à € 192 millions soit un taux de 13 %, la différence entre ce taux de 13 % et le taux effectif d'impôt du Groupe de 25 % pour la période est notamment mais non exclusivement due :

- aux différences temporaires entre le résultat avant impôt publié dans les états financiers et le résultat imposable de la même période, ou
- à l'utilisation des pertes fiscales reportables, ou
- à l'écart entre la charge d'impôt courant et le paiement de l'impôt de l'année, ou
- au remboursement ou paiement relatif à des impôts relatifs à des années antérieures.

NOTE 10 – ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Aucune activité n'a été classée en activité cédée ou en cours de cession au cours des exercices clos les 31 mars 2009 et 31 mars 2008.

Les activités de l'ancien Secteur Marine avaient été classées en activités cédées ou en cours de cession au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007. Leur contribution au résultat net de l'exercice s'analysait comme suit :

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2007
Chiffre d'affaires	417
Résultat opérationnel	(38)
Autres produits (charges)	6
Résultat avant résultat financier et impôts	(32)
Résultat net ⁽¹⁾	(32)

(1) Les sociétés composant l'ancien Secteur Marine faisaient partie du groupe fiscal regroupant les entités françaises de tous les Secteurs ; en conséquence, aucune charge ni produit d'impôt n'a été présenté dans les résultats des sociétés cédées ou en cours de cession.

Les flux de trésorerie de ces activités pour la même période étaient les suivants :

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2007
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	(90)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(196)
Autres variations	(2)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(288)
Transfert vers les activités poursuivies	(29)
Trésorerie nette en début de période	317
Trésorerie nette en fin de période	-

La variation nette négative de € 196 millions de la trésorerie liée aux investissements résulte, pour l'exercice clos le 31 mars 2007, de la vente des activités Marine et représente le montant net du prix de vente et de la contribution financière apportée par le Groupe à la nouvelle entité créée.

NOTE 11 – RESULTATS PAR ACTION

A. RESULTATS

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Résultat net attribuable au Groupe	1 109	852	547
Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt	(1)	-	(2)
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	1 108	852	545
Résultat net attribuable au Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action des activités poursuivies	1 108	852	577
Résultat net attribuable au Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action des activités cédées ou en cours de cession	-	-	(32)

B. NOMBRE D' ACTIONS

Exercice clos le 31 mars	2009	2008 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action	286 787 449	282 297 348	280 857 556
Effet des instruments dilutifs autres que les obligations remboursables en actions			
- Options de souscription d'actions ⁽²⁾	3 290 001	4 926 962	5 328 800
- Actions gratuites	1 332 599	1 302 672	1 200 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	291 410 049	288 526 982	287 386 356

(1) Le nombre d'actions ordinaires et diluées a été corrigé de façon à refléter la division par deux du nominal qui a eu lieu le 7 juillet 2008.

(2) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8 et 9 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action, les autres plans ayant un effet relatif (voir note 23).

C. RESULTATS PAR ACTION

(en €) Exercice clos le 31 mars	2009	2008 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾
Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession			
- Résultat de base	3,87	3,01	1,94
- Résultat dilué	3,81	2,95	1,90
Activités poursuivies			
- Résultat de base	3,87	3,01	2,05
- Résultat dilué	3,81	2,95	2,01
Activités cédées ou en cours de cession			
- Résultat de base	-	-	(0,12)
- Résultat dilué	-	-	(0,11)

(1) Le nombre d'actions ordinaires et diluées a été corrigé de façon à refléter la division par deux du nominal qui a eu lieu le 7 juillet 2008.

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A. ECARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2008	Acquisitions et allocation du prix d'acquisition	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Valeur nette au 31 mars 2009
Power Systems	1 137	54	-	17	1 208
Power Service	2 115	26	-	19	2 160
Transport	515	5	-	(2)	518
Ecarts d'acquisition	3 767	85	-	34	3 886
<i>dont</i>					
Valeur brute	3 767	85	-	34	3 886
Dépréciation	-	-	-	-	-

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2007	Acquisitions et allocation du prix d'acquisition	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Valeur nette au 31 mars 2008
Power Systems	803	336	-	(2)	1 137
Power Service	2 184	(60)	-	(9)	2 115
Transport	523	-	-	(8)	515
Ecarts d'acquisition	3 510	276	-	(19)	3 767
<i>dont</i>					
Valeur brute	3 510	276	-	(19)	3 767
Dépréciation	-	-	-	-	-

Les mouvements de l'exercice clos le 31 mars 2009 résultent de l'acquisition d'une société du Secteur Power Service en Afrique du Sud et d'ajustements sur les écarts d'acquisition d'Ecotècna et de Wuhan Boiler Company. Au 31 mars 2008, les écarts d'acquisition sur ces deux dernières entreprises avaient été calculés sur une base provisoire.

Les mouvements de l'exercice clos le 31 mars 2008 ont pour origine :

- les acquisitions d'Ecotècna en Espagne (écart d'acquisition préliminaire de € 268 millions), de Wuhan Boiler Company en Chine (écart d'acquisition préliminaire de € 68 millions) et d'une société du Secteur Power Service en Finlande,
- les modifications apportées rétrospectivement aux actifs et passifs de Power Systems Manufacturing (PSM) acquis en mars 2007 et se traduisant par une réduction de € 83 millions de l'écart d'acquisition préliminaire.

Le test de dépréciation au 31 mars 2009 conforte l'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'ont subi aucune perte de valeur.

Dans l'hypothèse où l'évaluation à la juste valeur aurait été réalisée en utilisant les mêmes taux de croissance et d'actualisation qu'au 31 mars 2008 ou au 31 mars 2007, aucune perte de valeur n'aurait dû être reconnue.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition sont les suivantes :

	Power Systems	Power Service	Transport
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31 mars 2009 (en millions d'€)	1 208	2 160	518
Valeur retenue comme représentative de la valeur recouvrable	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Etendue de la période au titre de laquelle des prévisions de flux de trésorerie sont disponibles	3 ans	3 ans	3 ans
Etendue de la période d'extrapolation des prévisions de flux de trésorerie	7 ans	7 ans	7 ans
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2009	2,0%	2,0%	2,0%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2008	2,0%	2,0%	2,0%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2007	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2009 (1)	10,0%	10,0%	10,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2008 (1)	10,0%	9,0%	9,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2007 (1)	9,0%	9,0%	8,5%

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2008	Acquisitions cessions	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
Coûts de développement capitalisés	744	172	-	(9)	907
Technologie acquise	1 244	-	-	-	1 244
Autres immobilisations incorporelles	148	24	-	68	240
Valeur brute	2 136	196	-	59	2 391
Coûts de développement capitalisés	(295)	(77)	-	9	(363)
Technologie acquise	(448)	(60)	-	-	(508)
Autres immobilisations incorporelles	(71)	(22)	-	(30)	(123)
Amortissements	(814)	(159)	-	(21)	(994)
Coûts de développement capitalisés	449	95	-	-	544
Technologie acquise	796	(60)	-	-	736
Autres immobilisations incorporelles	77	2	-	38	117
Valeur nette	1 322	37	-	38	1 397

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2007	Acquisitions cessions	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
Coûts de développement capitalisés	621	124	-	(1)	744
Technologie acquise	1 154	-	88	2	1 244
Autres immobilisations incorporelles	101	10	32	5	148
Valeur brute	1 876	134	120	6	2 136
Coûts de développement capitalisés	(247)	(55)	-	7	(295)
Technologie acquise	(383)	(62)	-	(3)	(448)
Autres immobilisations incorporelles	(55)	(13)	-	(3)	(71)
Amortissements	(685)	(130)	-	1	(814)
Coûts de développement capitalisés	374	69	-	6	449
Technologie acquise	771	(62)	88	(1)	796
Autres immobilisations incorporelles	46	(3)	32	2	77
Valeur nette	1 191	4	120	7	1 322

La technologie et les contrats de licence acquis lors du regroupement avec ABB ALSTOM POWER en 1999 et 2000 constituent l'essentiel du montant brut porté en technologie acquise.

Les acquisitions de technologie enregistrées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 ont pour origine l'acquisition de Power Systems Manufacturing (€ 72 millions) et d'Ecotècna (€ 16 millions).

La technologie acquise auprès d'ABB ALSTOM POWER est amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

Le Groupe estime que les immobilisations incorporelles n'ont subi aucune perte de valeur.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2008	Acquisitions/ amortissements/ dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
Terrains	127	2	(9)	-	1	121
Bâtiments	1 114	42	(32)	-	37	1 161
Matériel et outillage	2 031	181	(103)	(2)	9	2 116
Constructions en cours	185	226	(2)	-	(67)	342
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	452	63	(30)	-	(48)	437
Valeur brute	3 909	514	(176)	(2)	(68)	4 177
Terrains	(4)	(1)	-	-	-	(5)
Bâtiments	(533)	(48)	24	-	(9)	(566)
Matériel et outillage	(1 530)	(139)	99	1	22	(1 547)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(341)	(44)	27	-	34	(324)
Amortissements / Dépréciation	(2 408)	(232)	150	1	47	(2 442)
Terrains	123	1	(9)	-	1	116
Bâtiments	581	(6)	(8)	-	28	595
Matériel et outillage	501	42	(4)	(1)	31	569
Constructions en cours	185	226	(2)	-	(67)	342
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	111	19	(3)	-	(14)	113
Valeur nette	1 501	282	(26)	(1)	(21)	1 735

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2007	Acquisitions/ amortissements/ dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
Terrains	119	1	(4)	3	8	127
Bâtiments	1 061	21	(40)	32	40	1 114
Matériel et outillage	1 903	144	(46)	40	(10)	2 031
Constructions en cours	121	141	-	8	(85)	185
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	485	61	(68)	-	(26)	452
Valeur brute	3 689	368	(158)	83	(73)	3 909
Terrains	(4)	-	-	-	-	(4)
Bâtiments	(490)	(43)	17	(11)	(6)	(533)
Matériel et outillage	(1 442)	(125)	31	(24)	30	(1 530)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(383)	(38)	63	-	17	(341)
Amortissements / Dépréciation	(2 319)	(206)	111	(35)	41	(2 408)
Terrains	115	1	(4)	3	8	123
Bâtiments	571	(22)	(23)	21	34	581
Matériel et outillage	461	19	(15)	16	20	501
Constructions en cours	121	141	-	8	(85)	185
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	102	23	(5)	-	(9)	111
Valeur nette	1 370	162	(47)	48	(32)	1 501

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Terrains	13	13	13
Bâtiments	98	107	123
Matériel et outillage	9	14	17
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	17	15	15
Valeur nette des immobilisations en location-financement	137	149	168

Les engagements d'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent à € 163 millions au 31 mars 2009. Ils ont trait notamment à la construction de deux nouvelles usines, l'une destinée à la production de turbines à vapeur aux Etats-Unis, l'autre à la production de chaudières en Chine.

NOTE 14 – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

A. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007	% interest
Shanghai Alstom Transportation Company	14	4	-	40,0
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico	13	-	-	25,0
Alstom Atomenergomash	9	20	-	49,0
Autres	3	2	4	-
Total	39	26	4	-

Les actifs et le chiffre d'affaires des sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(en millions d'€)	Date de clôture	Total des actifs à la date de clôture	Total chiffre d'affaires
Shanghai Alstom Transportation Company	31 décembre	84	81
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico	31 décembre	182	162
Alstom Atomenergomash	31 mars	39	-

B. ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

(en millions d'€) Au 31 mars	2009			2008	2007	2009
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	% intérêt
Tramvia Metropolitana SA (1)	8	-	8	8	8	25,35%
Tramvia Metropolitana del Besos (2)	3	-	3	8	8	16,00%
Autres (3)	39	(23)	16	20	14	-
Total	50	(23)	27	36	30	

(1) Les intérêts hors Groupe dans cette société (74,65 %) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct sur la société.

(2) Les intérêts hors Groupe dans cette société (84 %) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct sur la société.

(3) Aucun de ces actifs disponibles à la vente n'a une valeur nette supérieure à € 3 millions.

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	449	546	654
Autres prêts et dépôts à long terme	80	89	158
Autres actifs non courants	529	635	812

(1) Ces actifs sont afférents à un contrat de location de longue durée de trains et d'équipements connexes conclu avec un exploitant de métro à Londres. Ils se décomposent comme suit :

- au 31 mars 2009, créances de € 429 millions et dépôt de € 20 millions,
- au 31 mars 2008, créances de € 520 millions et dépôt de € 26 millions,
- au 31 mars 2007, créances de € 628 millions et dépôt de € 26 millions.

NOTE 16 – STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Matières premières et marchandises	1 019	750	663
Travaux en cours	1 995	1 742	1 291
Produits finis	147	123	116
Stocks, valeur brute	3 161	2 615	2 070
Dépréciation	(285)	(299)	(300)
Stocks	2 876	2 316	1 770

NOTE 17 – CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Contrats de construction en cours, actif	3 139	2 807	2 858
Contrats de construction en cours, passif	(10 581)	(8 931)	(7 239)
Contrats de construction en cours	(7 442)	(6 124)	(4 381)

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Cumul des coûts encourus <i>et</i> des profits <i>et</i> pertes comptabilisés sur contrats en cours	46 180	39 681	35 197
<i>Moins</i> factures émises sur contrats en cours	(49 258)	(42 504)	(37 084)
Contrats de construction en cours hors avances à la commande reçues	(3 078)	(2 823)	(1 887)
Avances à la commande reçues des clients	(4 364)	(3 301)	(2 494)
Contrats de construction en cours	(7 442)	(6 124)	(4 381)

NOTE 18 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en millions d'€)	Total	Créances non échues à la date de clôture	Créances échues à la date de clôture		
			Moins de 60 jours	Entre 60 et 180 jours	Au-delà de 180 jours
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2009	3 873	3 025	393	278	177
- dont valeur brute	3 952	3 045	396	280	231
- dont dépréciation	(79)	(20)	(3)	(2)	(54)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2008	3 538	3 021	295	107	115
- dont valeur brute	3 616	3 049	297	111	159
- dont dépréciation	(78)	(28)	(2)	(4)	(44)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2007	2 886	2 488	233	71	94
- dont valeur brute	2 965	2 521	235	73	136
- dont dépréciation	(79)	(33)	(2)	(2)	(42)

Les provisions pour dépréciation sont évaluées en prenant en considération au cas par cas le risque de non-recouvrement. En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement des réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Avances à la commande versées aux fournisseurs	611	433	385
Impôt sur les sociétés	67	45	57
Autres taxes	485	404	409
Charges constatées d'avance	142	123	85
Autres créances	421	314	308
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles (voir note 27)	342	414	157
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	705	309	93
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 773	2 042	1 494

NOTE 20 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Instruments dérivés liés aux activités de financement	10	7	4
Valeurs mobilières de placement	5	156	175
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	7	18
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	15	170	197

NOTE 21 – BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT
Analyse bilantielle

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	Variation	2007
Stocks	2 876	2 316	560	1 770
Contrats de construction en cours, actif	3 139	2 807	332	2 858
Clients et comptes rattachés	3 873	3 538	335	2 886
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 773	2 042	731	1 494
Actifs	12 661	10 703	1 958	9 008
Provisions non courantes	444	503	(59)	549
Provisions courantes	1 226	1 258	(32)	1 512
Contrats de construction en cours, passif	10 581	8 931	1 650	7 239
Fournisseurs et comptes rattachés	3 866	3 132	734	2 976
Autres passifs courants	2 847	2 528	319	1 814
Passifs	18 964	16 352	2 612	14 090
Besoin en fonds de roulement	(6 303)	(5 649)	(654)	(5 082)

Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008
Besoin en fonds de roulement en début de période	(5 649)	(5 082)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (*)	(555)	(897)
Variation du besoin en fonds de roulement résultant des cessions d'activités (**)	(44)	159
Ecart de conversion et autres variations	(55)	171
Total de la variation du besoin en fonds de roulement	(654)	(567)
Besoin en fonds de roulement en fin de période	(6 303)	(5 649)

(*) Elément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(**) Elément présenté dans la variation nette de trésorerie liée aux investissements des activités poursuivies dans le tableau des flux de trésorerie consolidés (inclus dans la rubrique "cession d'activités").

NOTE 22 – CAPITAUX PROPRES

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver la continuité de l'exploitation afin d'assurer un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Divers moyens peuvent être mis en œuvre par le Groupe pour réaliser cet objectif :

- déterminer de manière pertinente le montant des dividendes versés aux actionnaires,
- rembourser une partie du capital aux actionnaires,
- émettre de nouvelles actions, ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Variations des capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
At 31 mars 2008	141 602 127	1 982	427	841	(1 040)	2 210	35	2 245
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(298)	(298)	2	(296)
Résultat net de la période	-	-	-	1 109	-	1 109	9	1 118
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	1 109	(298)	811	11	822
Conversion d'ORA	2 191 845	15	(13)	(2)	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(3)	-	(3)	(7)	(10)
Dividendes distribués	-	-	-	(226)	-	(226)	(7)	(233)
Division du nominal par deux	142 163 766	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital issue de l'exercice d'options	1 233 173	10	11	-	-	21	-	21
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	462 792	6	-	33	-	39	-	39
At 31 mars 2009	287 653 703	2 013	425	1 752	(1 338)	2 852	32	2 884

Au 31 mars 2009, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 013 575 921 et se composait de 287 653 703 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7 (le 7 juillet 2008, le montant du nominal de l'action ALSTOM a été divisé par deux). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 286 787 449 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 291 410 049 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, 34 901 161 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 2 191 845 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 105 271 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2009 sont représentatives de 6 611 actions à émettre.

L'assemblée générale d'ALSTOM du 24 juin 2008 a décidé de distribuer des dividendes pour un montant total de € 226 millions, soit € 1,60 par action existante avant la division du nominal de l'action ALSTOM du 7 juillet 2008.

Variations des capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 mars 2007	138 617 201	1 940	366	85	(1 058)	1 333	42	1 375
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(13)	18	5	(3)	2
Résultat net de la période	-	-	-	852	-	852	10	862
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	839	18	857	7	864
Conversion d'ORA	686 744	10	(7)	(5)	-	(2)	-	(2)
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(4)	-	(4)	(8)	(12)
Dividendes distribués	-	-	-	(111)	-	(111)	(6)	(117)
Augmentation de capital issue de l'exercice d'options	1 691 362	24	7	-	-	31	-	31
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	606 820	8	61	37	-	106	-	106
Au 31 mars 2008	141 602 127	1 982	427	841	(1 040)	2 210	35	2 245

Au 31 mars 2008, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 1 982 429 778 et se composait de 141 602 127 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 14. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 141 148 674 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 144 263 491 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, 21 869 955 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 686 744 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 35 006 432 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2008 étaient représentatives de 1 099 202 actions à émettre.

L'assemblée générale d'ALSTOM du 26 juin 2007 a décidé de verser un dividende de € 0,80 par action, soit un montant total de € 111 millions (aucun dividende n'avait été versé au cours des deux précédents exercices).

Variations des capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
		Capital	Primes d'émission	Réserves				
Au 31 mars 2006	138 170 776	1 934	368	(469)	(1 103)	730	58	788
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	45	45	(2)	43
Résultat net de la période	-	-	-	547	-	547	(9)	538
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	547	45	592	(11)	581
Conversion d'ORA	444 925	6	(2)	(8)	-	(4)	-	(4)
Variation de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	1	1
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
Augmentation de capital issue de l'exercice d'options	1 500	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	15	-	15	-	15
Au 31 mars 2007	138 617 201	1 940	366	85	(1 058)	1 333	42	1 375

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, 14 168 947 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées par émission de 444 925 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 56 876 387 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2007 étaient représentatives de 1 785 919 actions à émettre.

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

A. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS, ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ET DROITS A PLUS-VALUE

Historique des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnelles

	Prix d'exercice ajusté (1)	Période d'exercice	Nombre initial d'options attribuées ajusté (2)	Nombre d'options exercées depuis l'origine	Nombre ajusté d'options annulées	Nombre ajusté d'options restant à lever au 31 mars 2009 (y.c. options attribuées aux membres actuels du Comité Exécutif)	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles attribuables (y.c. actions gratuites conditionnelles attribuables aux membres actuels du Comité Exécutif) (3)	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles annulées depuis l'origine	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles restant à lever au 31 mars 2009 (y.c. actions gratuites conditionnelles attribuables aux membres actuels du Comité Exécutif)
Plans décidés par l'assemblée générale du 24 juillet 2001									
Plan #3									
Accordé le 24 juillet 2001 au profit de 1 703 bénéficiaires	€ 409,60	24 juillet 2002 23 juillet 2009	328 980	-	178 574	150 406 (2 580)	-	-	-
Plan #5									
Accordé le 8 janvier 2002 au profit de 1 653 bénéficiaires	€ 162,60	8 jan. 2003 7 jan. 2010	333 390	-	180 158	153 232 (4 028)	-	-	-
Plan #6									
Accordé le 7 janvier 2003 au profit de 5 bénéficiaires	€ 77,20	7 jan. 2004 6 jan. 2011	94 828	5 000	17 102	72 726 (72 726)	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 9 juillet 2004									
Plan #7									
Accordé le 17 septembre 2004 au profit de 1 007 bénéficiaires	€ 8,60	17 sept. 2007 16 sept. 2014	5 566 000	3 965 992	479 000	1 121 008 (139 000)	-	-	-
Plan #8									
Accordé le 27 septembre 2005 au profit de 1 030 bénéficiaires	€ 17,88	27 sept. 2008 26 sept. 2015	2 803 000	684 050	127 000	1 991 950 (180 000)	-	-	-
Plan #9									
Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 1 053 bénéficiaires	€ 37,33	28 sept. 2009 26 sept. 2016	3 367 500	55 000	203 750	3 108 750 (525 000)	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 26 juin 2007									
Plan #10									
Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 1 196 bénéficiaires	€67,50	25 sept. 2010 24 sept. 2017	1 697 200	-	54 000	1 643 200 (298 000)	252 000 (10 000)	9 080	242 920 (10 000)
Plan #11									
Accordé le 23 septembre 2008 au profit de 1 431 bénéficiaires	€66,47	23 sept. 2011 22 sept. 2018	754 300	-	11 805	742 495 (197 500)	445 655 (22 000)	9 024	436 631 (22 000)

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'Administration (sans décote, ni surcote). Par application de la loi française, les plans n°3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ont fait l'objet d'un ajustement suite à la réalisation d'opérations qui ont impacté le capital en 2002, 2003, août 2004 et juillet 2008. Le prix d'exercice ajusté à la date d'octroi s'élevait à €1 320 (plan 3), €523,60 (plan 5), €240 (plan 6), €17,20 (plan 7), €35,75 (plan 8), €74,66 (plan 9) et €135 (plan 10).

(2) Le nombre d'options attribuées s'élevait à 105 000 (plans 3 et 5), 30 500 (plan 6), 2 783 000 (plan 7), 1 401 500 (plan 8), 1 683 750 (plan 9) et 848 600 (plan 10).

(3) Le nombre d'actions gratuites conditionnelles attribuées s'élevait à 126 000 (plan 10).

Les droits d'exercice des options attribuées par les plans n°3 à 6 entre 2001 et 2003 ont été acquis progressivement par tiers sur chacune des trois premières années, suivant l'attribution des options. Les droits d'exercice des options attribuées par les plans n°7, 8, 9 et 10 entre 2004 et 2007 sont acquis à l'issue d'une période de trois ans. La période d'exercice des options court ensuite sur sept ans pour chaque plan.

Le Conseil d'administration du 25 septembre 2007 a décidé de mettre en oeuvre un plan de motivation et de fidélisation long terme ("LTI Plan"). Ce plan qui est assorti des conditions de performance du Groupe décrites ci-après se compose d'un plan d'options de souscription d'actions et de droits à plus-value (plan n°10), ainsi que d'une attribution d'actions gratuites conditionnelles. L'exercice des options et l'attribution définitive des actions gratuites pourront intervenir à l'issue de la période d'acquisition des droits.

Le nombre d'options de souscription d'actions, de droits à plus-value exerçables et d'actions gratuites qui seront définitivement attribués, sera fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

- Si la marge opérationnelle 2009/10 du Groupe est égale ou supérieure à 8,5 %, 1 697 200 options et 60 200 droits à plus-value seront exerçables tandis que 252 000 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/10 du Groupe est égale ou supérieure à 8,0 % mais inférieure à 8,5 %, 1 357 760 options et 48 160 droits à plus-value seront exerçables tandis que 201 600 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/10 du Groupe est égale ou supérieure à 7,5 % mais inférieure à 8,0 %, 678 880 options et 24 080 droits à plus-value seront exerçables tandis que 100 800 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/10 du Groupe est inférieure à 7,5 %, les options et les droits à plus-value ne seront pas exerçables et les actions gratuites ne seront pas livrées.

Le conseil d'administration du 23 septembre 2008 a décidé de mettre en œuvre un nouveau plan de motivation et de fidélisation long terme (« LTI Plan »). Ce plan qui est assorti des conditions de performance du Groupe se compose d'un plan d'options de souscription d'actions (plan n°11) et d'une attribution d'actions gratuites. L'exercice des options et l'attribution définitive des actions pourront intervenir à l'issue de la période d'acquisition des droits. Les options seront exerçables à l'issue d'une période de 3 ans après la date d'attribution. En France, la période d'acquisition des droits aux actions gratuites prendra fin 2 ans après la date d'attribution et sera suivie d'une période de conservation de 2 ans ; elle sera de 4 ans dans les autres pays.

Le nombre d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites qui seront définitivement attribuées sera fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2011 :

- Si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 10 %, 754 300 options seront exerçables tandis que 445 655 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 9,5 % mais inférieure à 10,0 %, 603 440 options seront exerçables tandis que 356 524 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 9,0 % mais inférieure à 9,5 %, 301 720 options seront exerçables tandis que 178 262 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est inférieure à 9 %, les options ne seront pas exerçables et les actions gratuites ne seront pas attribuées.

Historique des plans de droits à plus-value (Stock Appreciation Rights – "SARs")

	Prix d'exercice ajusté (1)	Date d'acquisition des droits Date d'expiration	Nombre initial ajusté de droits à plus-value accordés (2)	Nombre de droits à plus-value exercés depuis l'origine	Nombre de droits à plus-value annulés	Nombre de droits à plus-value restant à lever au 31 mars 2009
SARs #7 Accordé le 1 décembre 2004 au profit de 114 bénéficiaires	€ 8,60	17 sept. 2007 1 avril 2010	478 000	369 660	81 668	26 672
SARs #8 Accordé le 18 novembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 22,45	27 sept. 2008 18 nov. 2015	234 000	74 900	45 000	114 100
Notionnel SARs Accordé le 16 décembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 17,88	27 sept. 2008 1 avril 2011	232 000	144 968	44 000	43 032
SARs #9 Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 134 bénéficiaires	€ 36,05	28 sept. 2009 28 sept. 2016	341 250	-	72 500	268 750
SARs #10 Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 134 bénéficiaires	€ 73,42	25 sept. 2010 24 sept. 2017	60 200	-	3 700	56 500

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni surcote).

Le prix d'exercice à date d'octroi s'élevait à € 17,20 (plan 7), € 44,90 (plan 8), € 35,75 (plan notionnel), € 72,10 (plan 9) et € 146,85 (plan 10).

(2) Les droits à plus-value initialement accordés s'élevaient à 239 000 (plan 7), 117 000 (plan 8), 116 000 (plan notionnel), 170 625 (plan 9) et 30 100 (plan 10).

Evolution du nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-value

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre d'actions gratuites conditionnelles	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre de droits à plus-value	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €
En cours au 31 mars 2007	5 973 835	60,15	-	-	569 875	41,49
Attribuées	848 600	135,00	126 000	135,00	30 100	146,85
Exercées	(1 691 362)	18,49	-	-	(166 250)	17,34
Annulées	(240 231)	189,74	(2 620)	135,00	(26 750)	53,55
En cours au 31 mars 2008 avant division du nominal	4 890 842	81,18	123 380	135,00	406 975	58,35
Division du nominal	4 890 842	(40,59)	123 380	(67,50)	406 975	(29,17)
Attribuées	754 300	66,47	445 655	66,47	-	-
Exercées	(1 323 318)	13,19	-	-	(247 028)	18,15
Annulées	(228 899)	70,03	(12 864)	66,78	(57 868)	32,22
En cours au 31 mars 2009	8 983 767	46,05	679 551	66,84	509 054	34,18

Au 31 mars 2009, les instruments exerçables sont les suivants :

- 8 983 767 options de souscriptions d'actions dont 3 489 322 sont exerçables;
- 679 551 actions gratuites conditionnelles dont aucune exerçable,
- 509 054 droits à plus-value dont 183 804 exerçables.

Valorisation des plans d'options de souscription d'actions

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action à la date d'octroi	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividendes par action (en %)	Charge pour l'exercice clos au 31 mars (en millions d'€)	
							2009	2008
Plan #7 Accordé le 17 septembre 2004 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 8,60	17 sept. 2007	€ 8,80	51%	3,0%	0,67%	-	3
Plan #8 Accordé le 27 septembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 17,88	27 sept. 2008	€ 18,40	34%	2,5%	1,30%	2	5
Plan #9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 37,33	28 sept. 2009	€ 36,05	22%	3,5%	1,00%	7	7
Plan #10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 67,50	24 sept. 2010	€ 73,42	23%	4,2%	1,30%	13	5
Plan #11 Accordé le 23 septembre 2008 pour une durée de vie de l'option de 3 ans	€ 66,47	22 sept. 2011	€ 65,10	30%	4,1%	1,30%	6	-
Total de la charge							28	20

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

Valorisation des plans de droits à plus-value (SARs)

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action au 31 mars: - 2009 - 2008	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividendes par action (en %)	Charge pour l'exercice clos au 31 mars (en millions d'€)	
							2009	2008
SARs #7 Accordé le 1 décembre 2004 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 8,60	17 sept. 2007	€ 38,99 € 68,66	43%	1,7%	2,99%	(1)	11
SARs #8 Accordé le 18 novembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 22,45	27 sept. 2008	€ 38,99 € 68,66	43%	1,7%	2,99%	(2)	4
SARs notionnels * Accordé le 27 septembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 17,88	27 sept. 2008	*	43%	1,8%	2,99%	-	-
SARs #9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 36,05	28 sept. 2009	€ 38,99 € 68,66	43%	1,8%	2,99%	(2)	3
SARs #10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 73,42	24 sept. 2010	€ 38,99 € 68,66	43%	1,9%	2,99%	-	-
Total de la charge							(5)	18

* Les droits à plus-values du plan notionnel ont été octroyés au cours de € 17,88 et plafonnés à € 22,45.

Les droits à plus-value sont valorisés à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial en prenant en compte les termes et modalités de ces instruments.

B. PAIEMENTS EN ACTIONS ATTRIBUES AUX SALARIES

Actions gratuites

Le 17 novembre 2005, le Groupe a annoncé l'attribution à tous les employés, en fonction de dispositions propres à chaque pays, de 12 actions gratuites ou de l'équivalent en droits à plus-value.

La charge correspondant aux attributions gratuites (€ 27 millions) a été comptabilisée avec une contrepartie directe en capitaux propres dès le 31 mars 2006.

La charge correspondant aux droits à plus-values est répartie sur la période d'acquisition des droits (profit de € 9 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009 et charge de € 6 millions pour l'exercice précédent).

Alstom Sharing 2007

Ce plan d'épargne entreprise mis en oeuvre au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 a offert aux salariés du groupe dans 19 pays la possibilité de devenir actionnaires d'ALSTOM à des conditions préférentielles.

Les formules proposées étaient les suivantes :

- Alstom Sharing Plus 2007 : cette offre permet aux salariés de participer à l'échéance de la période de blocage de leurs avoirs, à la performance positive des actions ALSTOM (effet de levier), et
- Alstom Sharing Classic : cette offre permet aux salariés de souscrire des actions ALSTOM à un prix décoté par rapport au cours de Bourse.

La charge générée par ce programme (€ 17 millions) a été enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Alstom Sharing 2009

En janvier 2009, le Groupe a annoncé le lancement d'un nouveau plan étendu à 22 pays et proposant les formules suivantes :

- two for one 2009 : cette formule permet aux salariés de bénéficier d'une attribution d'actions gratuites à hauteur de leur apport personnel, et
- ALSTOM Classic 2009 : cette offre a les mêmes caractéristiques que la formule Classic du plan 2007.

La charge de € 11 millions générée par ce programme et enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 a été déterminée à partir des données suivantes :

- nombre d'actions à créer : 1 229 928,
- moyenne des 20 cours de bourse : € 38,54 ; prix de souscription : € 30,84 ; taux d'intérêt sans risque : 2,7 %.

NOTE 24 - PROVISIONS

(en millions d'€)	Au					Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
	31 mars 2008	Dotations	Reprises	Utilisations			
Garanties	478	272	(142)	(140)	9	477	
Litiges et réclamations	780	487	(425)	(138)	45	749	
Provisions courantes (1)	1 258	759	(567)	(278)	54	1 226	
Litiges fiscaux et risques (2)	46	10	(4)	(7)	26	71	
Restructurations (3)	156	39	(25)	(53)	-	117	
Autres provisions non courantes (4)	301	88	(51)	(39)	(43)	256	
Provisions non courantes	503	137	(80)	(99)	(17)	444	
Total des provisions	1 761	896	(647)	(377)	37	1 670	

(en millions d'€)	Au					Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
	31 mars 2007	Dotations	Reprises	Utilisations			
Garanties	469	228	(122)	(98)	1	478	
Litiges et réclamations	1 043	294	(383)	(188)	14	780	
Provisions courantes (1)	1 512	522	(505)	(286)	15	1 258	
Litiges fiscaux et risques (2)	47	5	(7)	(6)	7	46	
Restructurations (3)	219	53	(44)	(63)	(9)	156	
Autres provisions non courantes (4)	283	85	(34)	(70)	37	301	
Provisions non courantes	549	143	(85)	(139)	35	503	
Total des provisions	2 061	665	(590)	(425)	50	1 761	

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur des contrats terminés. Les méthodes de constitution des provisions sont décrites en notes 3-B et 3-Q.

(2) Litiges fiscaux : les déclarations fiscales des entités du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales dans la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe réalise des opérations. Les redressements qui peuvent être notifiés à l'issue de ces contrôles peuvent ensuite faire l'objet de transactions avec les autorités concernées ou d'appels auprès des tribunaux compétents. Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense, qu'il met en œuvre toutes les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable et qu'il a constitué toutes les provisions nécessaires pour faire face aux décaissements jugés probables sur les procédures estimées défavorables.

(3) Provisions relatives à la mise en place principalement en Europe de plans de restructuration lancés au cours des derniers exercices.

(4) Les autres provisions non courantes couvrent des risques sur garanties données relatives à des cessions antérieures, litiges salariés, désaccords commerciaux et obligations d'ordre environnemental. Les provisions pour risques liées à l'environnement s'élèvent à € 17 millions au 31 mars 2009 contre € 20 millions au 31 mars 2008.

NOTE 25 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Variation de la dette actuarielle

(en millions d'€) Mouvements de l'exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Dette actuarielle en début d'exercice	(4 110)	(4 770)	(4 693)
Coût des services rendus	(68)	(69)	(84)
Cotisations des employés	(29)	(26)	(26)
Intérêts sur la dette actuarielle	(219)	(220)	(208)
Modifications de régime	1	(25)	(12)
Acquisitions / cessions de filiales	(1)	-	10
Réductions	-	2	3
Liquidations	74	57	-
(Pertes) / gains actuariels - dus à l'expérience	15	(52)	(60)
(Pertes) / gains actuariels - dus aux changements d'hypothèses	293	345	42
Prestations versées	213	228	229
Changement de périmètre de la norme IAS19	-	12	-
Ecarts de change	163	408	29
Dette actuarielle en fin d'exercice	(3 668)	(4 110)	(4 770)
<i>dont :</i>			
Plans financés	(3 342)	(3 717)	(4 343)
Plans non financés	(326)	(393)	(427)

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

(en millions d'€) Mouvements de l'exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	3 360	3 859	3 276
Rendements attendus des actifs	224	232	200
(Pertes) / gains actuariels dus à l'expérience sur actifs	(663)	(262)	99
Cotisations versées par le Groupe	146	110	433
Cotisations des employés	29	26	26
Acquisitions / cessions de filiales	-	-	3
Liquidations	(67)	(51)	-
Prestations versées	(148)	(171)	(172)
Changement de périmètre de la norme IAS19	-	(12)	-
Ecarts de change	(165)	(371)	(6)
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	2 716	3 360	3 859

Rapprochement de la couverture financière avec les actifs et passifs reconnus au bilan

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Couverture financière	(952)	(750)	(911)
Gains non reconnus sur services passés	(10)	(11)	(24)
Incidence du plafonnement des actifs	(4)	(40)	(53)
Provision nette	(966)	(801)	(988)
<i>dont :</i>			
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(970)	(818)	(999)
Excédents des actifs de couverture	4	17	11

Variations des éléments relatifs aux retraites et autres avantages assimilés reconnus directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels et de l'incidence du plafonnement des actifs reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Perte nette reconnue en capitaux propres à l'ouverture	(1 051)	(1 081)	(1 132)
Gains et pertes actuariels reconnus au cours de la période	(355)	26	84
Variation du plafonnement des actifs durant la période	36	4	(33)
Perte nette reconnue en capitaux propres à la clôture	(1 370)	(1 051)	(1 081)

Allocation des actifs de couverture

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	%	2008	%	2007	%
Actions	930	34,3	1 267	37,7	1 459	37,8
Obligations	1 412	52,0	1 619	48,2	1 968	51,0
Actifs immobiliers	215	7,9	310	9,2	332	8,6
Autres	159	5,8	164	4,9	100	2,6
Total	2 716	100	3 360	100	3 859	100

Les placements d'actifs de couverture sont réalisés distinctement pour chaque plan conformément aux dispositions statutaires, aux règlements des plans et aux décisions des organismes de gestion des pensions. Au 31 mars 2009, les actifs de couverture ne comprennent aucun titre du Groupe.

Hypothèses (taux moyens pondérés)

(en %) Au 31 mars	2009	2008	2007
Taux d'actualisation	5,74	5,54	4,90
Taux d'augmentation des salaires	3,10	3,44	3,18
Taux de rendement attendu des placements	6,61	6,44	6,22

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan, selon leurs spécificités propres. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe.

Le taux de rendement attendu des placements est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Le taux d'augmentation des coûts médicaux prévu est de 8,9 % au 31 mars 2009 puis diminue jusqu'à atteindre un taux ultime de 5,0 % à partir de 2017.

Une hausse de 50 points de base des taux d'actualisation réduirait la dette actuarielle du Groupe d'environ € 242 millions alors qu'une baisse de 50 points de base l'augmenterait d'environ € 249 millions.

Analyse de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés inscrite dans le compte de résultat

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Coût des services rendus	(68)	(69)	(84)
Régimes à cotisations définies (*)	(144)	(121)	(106)
Résultat opérationnel	(212)	(190)	(190)
Pertes/gains actuariels des autres avantages à long terme	-	2	-
Amortissement du coût des services passés non reconnus	2	(10)	(7)
Réductions/liquidations de régimes	7	3	4
Autres produits (charges)	9	(5)	(3)
Intérêts de la dette actuarielle	(219)	(220)	(208)
Rendement attendu des actifs de couverture	224	232	200
Produits financiers (charges financières)	5	12	(8)
Total de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés	(198)	(183)	(201)

(*) Y compris cotisations versées au titre des régimes mutualisés et analysées comme des régimes à cotisations définies.

Le montant total des cotisations et prestations versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à € 355 millions (€ 292 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 et € 594 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007, dont € 300 millions de versement volontaire exceptionnel consacré au financement des régimes de retraite en Allemagne).

Le montant total des cotisations et prestations qui seront versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 est estimé à € 300 millions, dont € 150 millions de cotisations au titre des régimes à prestations définies.

NOTE 26 – DETTE FINANCIERE

(en millions d'€) Valeur inscrite au bilan	2009	2008	2007
Obligations remboursables en actions (composante dette)	-	1	3
Emprunts obligataires (1)	273	828	1 677
Autres emprunts	261	202	126
Options et compléments de prix sur entités acquises (2)	209	185	185
Instruments dérivés liés aux activités de financement	27	19	7
Intérêts courus	1	5	9
Emprunts	771	1 240	2 007
<i>Non courants</i>	<i>65</i>	<i>664</i>	<i>1 922</i>
<i>Courants</i>	<i>706</i>	<i>576</i>	<i>85</i>
Dettes sur contrats de location-financement	156	167	187
Dettes sur contrats de location de longue durée (3)	429	520	628
Dettes sur contrats de location-financement	585	687	815
<i>Non courantes</i>	<i>543</i>	<i>644</i>	<i>775</i>
<i>Courantes</i>	<i>42</i>	<i>43</i>	<i>40</i>
Total dette financière	1 356	1 927	2 822

(1) En valeur nominale, l'encours des emprunts obligataires a évolué au cours des deux derniers exercices de la manière suivante:

(en millions d'€) Valeur nominale	Total	Date d'échéance		
		28 juillet 2008	13 mars 2009	3 mars 2010
En cours au 31 mars 2007	1 700	370	530	800
Obligations rachetées et annulées	(866)	(121)	(369)	(376)
En cours au 31 mars 2008	834	249	161	424
Obligations remboursées à échéance	(391)	(249)	(142)	-
Obligations rachetées et annulées	(168)	-	(19)	(149)
En cours au 31 mars 2009	275	-	-	275
Taux d'intérêt nominal	-	Euribor 3M+ 0,85%	Euribor 3M+ 2,20%	6,25%
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2009	-	-	-	7,16%
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2008	-	5,20%	6,80%	7,16%

(2) Au 31 mars 2009, la dette de € 209 millions inclut à hauteur de € 170 millions une option de vente consentie à Bouygues lors de la vente, le 31 octobre 2006, d'une participation de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe. Cette option était évaluée à € 162 millions au 31 mars 2008 et € 153 millions en mars 2007 (voir note 4).

(3) Cette dette est représentative des passifs afférents à un contrat de location de trains et équipements connexes (voir notes 15 et 31).

NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. INSTRUMENTS FINANCIERS PRESENTES DANS LES ETATS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du Groupe sont représentés par des emprunts et des dettes fournisseurs et comptes rattachés. L'objectif principal de ces passifs financiers est d'assurer le financement des activités opérationnelles.

Les prêts, créances clients et comptes rattachés ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par le Groupe sont générés directement par les activités opérationnelles.

Le Groupe est exposé aux risques de variations sur les taux de change et les taux d'intérêts, de crédit et de liquidité.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- lorsqu'ils ne font pas l'objet de couvertures de taux, les emprunts sont évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes financières faisant l'objet de couvertures par des swaps de taux et remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture sont évaluées à la juste valeur de la dette,
- en raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances sur clients et comptes rattachés et des dettes vis-à-vis des fournisseurs et comptes rattachés est considérée identique à leur valeur comptable,
- la juste valeur de la dette financière est déterminée sur la base de prix cotés pour les instruments négociés sur un marché ou à partir des taux en vigueur proposés au Groupe pour des instruments de même échéance.

Contribution au bilan au 31 mars 2009

Au 31 mars 2009 (en millions d'€)	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)					Juste valeur
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	66	39	-	27	-	-	27	27
Autres actifs non courants	529	4	-	-	525	-	525	525
Clients et comptes rattachés	3 873	-	-	-	3 873	-	3 873	3 873
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 773	1 309	-	-	1 122	342	1 464	1 464
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	15	-	5	-	-	10	15	15
Trésorerie et équivalence de trésorerie	2 943	-	-	-	2 943	-	2 943	2 943
Actif	10 199	1 352	5	27	8 463	352	8 847	8 847
Emprunts non courants	65	-	-	-	60	5	65	65
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	543	-	-	-	543	-	543	543
Emprunts courants	706	-	-	-	684	22	706	711
Dettes sur contrats de location- financement courantes	42	-	-	-	42	-	42	42
Fournisseurs et comptes rattachés	3 866	-	-	-	3 866	-	3 866	3 866
Autres passifs courants	2 847	1 313	-	-	893	641	1 534	1 534
Passif	8 069	1 313	-	-	6 088	668	6 756	6 761

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat, ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments DERivés.

Contribution au résultat financier pour la période close le 31 mars 2009

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER	TOTAL
Intérêts	4	-	-	-	25	29
<i>Produits d'intérêts</i>	4	-	-	-	103	107
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	-	(78)	(78)
Dividendes	-	4	-	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	-	(1)	-	-	-	(1)
Cessions	-	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	-	(16)	(16)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2009	4	3	-	-	9	16

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 3(H)) et des honoraires bancaires (voir note 8).

Contribution au résultat opérationnel pour la période close le 31 mars 2009

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est négatif de € 5 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il est principalement constitué de deux éléments :

- déports et reports attachés aux transactions remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture,
- variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie non éligibles à la comptabilité de couverture.

Contribution au bilan au 31 mars 2008

Au 31 mars 2008 (en millions d'€)	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)					Juste valeur	
			JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER		Total
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	62	26	-	36	-	-	-	36	36
Autres actifs non courants	635	18	-	-	-	617	-	617	617
Clients et comptes rattachés	3 538	-	-	-	-	3 538	-	3 538	3 538
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 042	1 006	-	-	-	622	414	1 036	1 036
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	170	-	156	-	7	-	7	170	170
Trésorerie et équivalence de trésorerie	2 115	-	-	-	-	2 115	-	2 115	2 115
Actif	8 562	1 050	156	36	7	6 892	421	7 512	7 512
Emprunts non courants	664	-	-	-	-	664	-	664	672
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	644	-	-	-	-	644	-	644	644
Emprunts courants	576	-	-	-	-	557	19	576	578
Dettes sur contrats de location- financement courantes	43	-	-	-	-	43	-	43	43
Fournisseurs et comptes rattachés	3 132	-	-	-	-	3 132	-	3 132	3 132
Autres passifs courants	2 528	1 199	-	-	-	1 107	222	1 329	1 329
Passif	7 587	1 199	-	-	-	6 147	241	6 388	6 398

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat, ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente, ADJE signifie Actifs Détenus Jusqu'à l'Échéance, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments DERivés.

Contribution au résultat financier pour la période close la 31 mars 2008

(en millions d' €)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER	TOTAL
Intérêts	11	-	-	(70)	-	(59)
<i>Produits d'intérêts</i>	11	-	-	79	-	90
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(149)	-	(149)
Dividendes	-	4	-	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	(1)	-	-	-	-	(1)
Cessions	6	-	1	-	-	7
Résultat de change et divers	-	-	-	(32)	-	(32)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2008	16	4	1	(102)	-	(81)

Contribution au résultat opérationnel pour la période close la 31 mars 2008

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

Contribution au bilan au 31 mars 2007

Au 31 mars 2007 (en millions d'€)	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)						Juste valeur
			JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER	Total	
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	34	4	-	30	-	-	-	30	30
Autres actifs non courants	812	11	-	-	-	801	-	801	801
Clients et comptes rattachés	2 886	-	-	-	-	2 886	-	2 886	2 886
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494	937	-	-	-	400	157	557	557
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	197	-	175	-	18	-	4	197	197
Trésorerie et équivalence de trésorerie	1 907	-	992	-	-	915	-	1 907	1 907
Actif	7 330	952	1 167	30	18	5 002	161	6 378	6 378
Emprunts non courants	1 922	-	-	-	-	1 922	-	1 922	2 003
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	775	-	-	-	-	775	-	775	775
Emprunts courants	85	-	-	-	-	78	7	85	85
Dettes sur contrats de location- financement courantes	40	-	-	-	-	40	-	40	40
Fournisseurs et comptes rattachés	2 976	-	-	-	-	2 976	-	2 976	2 976
Autres passifs courants	1 814	1 027	-	-	-	697	90	787	787
Passif	7 612	1 027	-	-	-	6 488	97	6 585	6 666

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat, ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente, ADJE signifie Actifs Détenus Jusqu'à l'Échéance, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments DERivés.

Contribution au résultat financier pour la période close le 31 mars 2007

(en millions d' €)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER	TOTAL
Intérêts	6	-	-	(87)	-	(81)
<i>Produits d'intérêts</i>	<i>6</i>	-	-	<i>77</i>	-	<i>83</i>
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	<i>(164)</i>	-	<i>(164)</i>
Dividendes	-	2	-	-	-	2
Réévaluation à la juste valeur	4	-	-	-	-	4
Cessions	1	-	-	-	-	1
Résultat de change et divers	-	-	-	(29)	-	(29)
Résultat financier de l'exercice clos le 31 mars 2007	11	2	-	(116)	-	(103)

Contribution au résultat opérationnel pour la période close le 31 mars 2007

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 18 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007.

B. GESTION DU RISQUE DE CHANGE

- Dettes financières

L'analyse de la dette financière par devise et en valeur nominale est la suivante :

(en millions d' €) Au 31 mars en valeur nominale	2009	2008	2007
Euro	700	1 153	2 020
Dollar américain	8	24	40
Livre sterling	443	541	647
Autres devises	209	218	137
Dettes financières	1 360	1 936	2 844

La dette libellée en GBP s'explique essentiellement par l'opération de location à long-terme de train, dont London Underground est partie prenante. Cette dette de € 429 millions est contrebalancée par des créances à long terme de même maturité également libellées en livres sterling qui sont comptabilisées en autres actifs non courants (voir notes 15, 26 et 30).

- Opérations

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change sur les appels d'offres remis en devises étrangères, les contrats attribués et sur tous les décaissements futurs libellés en devises étrangères. Les principales devises sur lesquelles le Groupe a été exposé de façon significative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont le franc suisse et le dollar américain.

Pendant la période d'appel d'offres, en fonction de la probabilité d'obtention du contrat et des conditions de marché, le Groupe couvre généralement une partie des offres en utilisant des options ou, si possible, des polices d'assurance exportation. Une fois le contrat signé, le Groupe utilise des contrats à terme pour couvrir son exposition durant la réalisation du contrat (soit comme seuls instruments de couverture, soit comme compléments aux polices d'assurance exportation).

Le Groupe impose à toutes ses entités opérationnelles d'utiliser des contrats à terme pour éliminer le risque de change sur toute vente ou achat supérieur à € 100 000. Les contrats à terme doivent être réalisés dans la même devise que les éléments couverts. La politique du Groupe est de négocier les dates d'échéance des instruments de couverture en les ajustant sur les dates d'échéance des éléments couverts afin d'obtenir une efficacité maximale des couvertures.

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture du risque de change est inscrite au bilan comme suit :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009		Au 31 mars 2008		Au 31 mars 2007	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés rattachés à une couverture de juste valeur	318	650	369	221	151	90
Instruments dérivés rattachés à une couverture de flux de trésorerie	28	15	-	-	-	-
Instruments dérivés rattachés à une couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	6	3	52	20	6	-
Total	352	668	421	241	157	90

La juste valeur de ces instruments représente, sur la base des taux d'intérêt et de change à la date de clôture, le montant que le Groupe devrait recevoir ou payer s'il annulait sa position à cette même date.

La forte volatilité des taux de change au cours des exercices clos au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008 explique l'augmentation importante de la juste valeur des instruments dérivés (positive ou négative). Les variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture sont pour l'essentiel compensées par la réévaluation des actifs et passifs sous-jacents (qu'il s'agisse d'actifs et passifs comptabilisés au bilan ou d'engagements hors bilan).

Le tableau ci-après présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation du taux de change du dollar américain et du franc suisse. Certains instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture ainsi que la non couverture de certains éléments monétaires expliquent cette sensibilité.

	Cours du dollar américain		Cours du franc suisse	
	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt
Exercice clos le 31 mars 2009	10%	(1)	5%	4
	-10%	1	-5%	(4)
Exercice clos le 31 mars 2008	10%	(4)	5%	28
	-10%	5	-5%	(30)
Exercice clos le 31 mars 2007	10%	(7)	5%	-
	-10%	6	-5%	-

C. GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe ne met pas en œuvre de politique de gestion active de son risque de taux. En revanche, sous la supervision du Comité exécutif, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché.

(montants inscrits au bilan en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Actifs financiers à taux variable	2 965	2 288	2 140
Actifs financiers à taux fixe	481	572	665
Actifs financiers	3 446	2 860	2 805
Dettes financières à taux variable	(12)	(461)	(949)
Dettes financières à taux fixe, engagements sur options et compléments de prix	(1 344)	(1 466)	(1 873)
Dettes financières	(1 356)	(1 927)	(2 822)
Position nette à taux variable avant swaps	2 953	1 827	1 191
Position nette à taux fixe avant swaps	(863)	(894)	(1 208)
Position nette totale avant couverture	2 090	933	(17)
Position nette à taux variable après swaps	2 953	1 827	991
Position nette à taux fixe après swaps	(863)	(894)	(1 008)
Position nette après couverture	2 090	933	(17)

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 31 mars 2009, en prenant l'hypothèse que cette position reste constante sur une année.

En l'absence d'instruments de couverture de taux les effets de l'augmentation ou de la diminution des taux d'intérêt sont symétriques : une augmentation des taux d'intérêt de 1 % améliorerait le résultat financier net de € 30 millions alors qu'une diminution le détériorerait pour le même montant.

D. GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de par ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières.

- Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, ces contreparties sont généralement bien notées et bénéficient d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles.

Dans des circonstances particulières, le Groupe couvre par des polices d'assurance jusqu'à 90 % du risque de contrepartie de certains contrats.

- Risque lié aux autres actifs financiers

L'exposition du Groupe au risque de crédit lié aux autres actifs financiers est représentée par le risque d'une défaillance de la contrepartie : l'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

- Risque lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit lié aux soldes en banques et dans les institutions financières est géré de façon centralisée par le service Trésorerie du Groupe conformément à la stratégie du Groupe. Au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement placés auprès de contreparties bancaires de premier plan notées « Investment Grade ».

La société-mère du Groupe a accès aux liquidités des filiales détenues à 100 % par le biais du paiement de dividendes ou en vertu d'accords de prêt entre les sociétés du Groupe. Certaines restrictions locales peuvent cependant retarder ou limiter un tel accès. De plus, bien que la société-mère ait le pouvoir de contrôler les décisions des filiales au capital desquelles elle est majoritaire, ses filiales sont des entités juridiques distinctes et le paiement de dividendes et l'octroi de prêts, d'avances et d'autres paiements par lesdites filiales à la société-mère peuvent faire l'objet de restrictions légales ou contractuelles, peuvent être conditionnés à la réalisation de bénéfices ou être sujets à d'autres restrictions. Parmi ces limitations, peuvent être mentionnées les réglementations locales relatives à l'assistance financière et les lois sur les bénéfices des sociétés.

La politique du Groupe consiste à centraliser les liquidités des filiales au niveau de la société-mère dans la mesure du possible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie au niveau des filiales s'élevaient respectivement à € 342 millions et € 238 millions au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.

E. GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

- Critères financiers

Au 31 mars 2009, le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de € 1 000 millions à échéance mars 2012 étendue jusqu'en mars 2013 pour un montant de € 942 millions. Cette facilité qui n'est pas utilisée au 31 mars 2009 est soumise aux critères financiers suivants, basés sur des données consolidées:

Critères financiers	Couverture	Endettement total maximal	Ratio maximal
	minimale des frais financiers		d'endettement net total
	(a)		(c)
De mars 2009 à septembre 2013	3	5 000	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (l'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés) à la charge d'intérêts nette à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement. Ce critère ne s'applique pas depuis que le Groupe est générateur d'intérêts.

(b) L'endettement total maximal est égal à l'en-cours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. Ce critère a cessé de s'appliquer depuis que le Groupe est noté « Investment Grade ».

(c) Rapport de l'endettement net, (c'est-à-dire le total des emprunts moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie ou les équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Le ratio d'endettement net au 31 mars 2009 est de (1,2) ((0,7) au 31 mars 2008).

- Flux de trésorerie

Le Groupe a pour objectif de maintenir un niveau élevé de liquidités. Un outil de planification des flux de trésorerie courants est utilisé pour répondre aux besoins du Groupe en matière de liquidités. Le Groupe considère qu'en raison de la situation positive de trésorerie au 31 mars 2009, la publication des échéances de liquidités à moins d'un an n'est pas utile et présente donc son échéancier sur une base annuelle.

Les tableaux suivants présentent le montant non actualisé des paiements en principal et intérêts de tous les instruments financiers détenus au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.

Les données prévisionnelles représentatives de futurs actifs ou passifs ne sont pas indiquées. Les montants libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Les versements d'intérêts à taux variable sont calculés en utilisant les derniers taux d'intérêt disponibles à la date de clôture. Les actifs et passifs pouvant faire l'objet de règlement à tout moment sont toujours affectés à l'échéance la plus proche.

Instruments financiers détenus au 31 mars 2009

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Autres actifs non courants	449	-	20	-	23	-	75	-	331
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	15	-	15	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalence de trésorerie	2 943	29	2 943	-	-	-	-	-	-
Actifs	3 407	29	2 978	-	23	-	75	-	331
Emprunts non courants	(65)	(1)	-	(1)	(16)	(1)	(23)	-	(26)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(543)	-	-	-	(46)	-	(114)	-	(383)
Emprunts courants	(706)	(22)	(706)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(42)	-	(42)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(1 356)	(23)	(748)	(1)	(62)	(1)	(137)	-	(409)
Trésorerie nette	2 051	6	2 230	(1)	(39)	(1)	(62)	-	(78)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Actifs	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Autres passifs courants	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Passifs	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Instruments dérivés	(299)	-	(140)	-	(73)	-	(79)	-	(7)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	27	-	-	-	-	-	-	-	27
Autres actifs non courants	76	1	36	-	9	-	-	-	31
Clients et comptes rattachés	3 873	-	3 873	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	1 122	-	1 122	-	-	-	-	-	-
Actifs	5 098	1	5 031	-	9	-	-	-	58
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 866)	-	(3 866)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(893)	-	(893)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 759)	-	(4 759)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	339	1	272	-	9	-	-	-	58

Instruments financiers détenus au 31 mars 2008

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2008

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2009		2010		2011-2013		2014 and thereafter	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Autres actifs non courants	546	-	20	-	23	-	94	-	409
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	170	7	170	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalence de trésorerie	2 115	85	2 115	-	-	-	-	-	-
Actifs	2 831	92	2 305	-	23	-	94	-	409
Emprunts non courants	(664)	(32)	-	(29)	(645)	-	(13)	-	(12)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(644)	-	-	-	(43)	-	(141)	-	(460)
Emprunts courants	(576)	(20)	(576)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(43)	-	(43)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(1 927)	(52)	(619)	(29)	(688)	-	(154)	-	(472)
Trésorerie nette	904	40	1 686	(29)	(665)	-	(60)	-	(63)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2008

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2009		2010		2011-2013		2014 and thereafter	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	414	-	310	-	74	-	30	-	-
Actifs	414	-	310	-	74	-	30	-	-
Autres passifs courants	(222)	-	(182)	-	(26)	-	(14)	-	-
Passifs	(222)	-	(182)	-	(26)	-	(14)	-	-
Instruments dérivés	192	-	128	-	48	-	16	-	-

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2008

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2009		2010		2011-2013		2014 and thereafter	
		Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements	Intérêts	Rembour- sements
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	36	-	-	-	-	-	-	-	36
Autres actifs non courants	71	-	19	-	-	-	32	-	20
Clients et comptes rattachés	3 538	-	3 538	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	622	-	622	-	-	-	-	-	-
Actifs	4 267	-	4 179	-	-	-	32	-	56
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 132)	-	(3 132)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(1 107)	-	(1 107)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 239)	-	(4 239)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	28	-	(60)	-	-	-	32	-	56

F. RELATIONS DE COUVERTURE QUALIFIEES DE COUVERTURES DE FLUX DE TRESORERIE

Variations des gains et pertes sur couverture de flux de trésorerie enregistrés directement en capitaux propres au cours de l'exercice.

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008
Début de période	-	-
Augmentation	24	-
Transfert en compte de résultat - résultat opérationnel	-	-
Transfert en compte de résultat - résultat financier	1	-
Transfert en besoin en fonds de roulement	-	-
Fin de période	25	-

Le principal instrument de couverture en cours au 31 mars 2009 et qualifié de couverture de flux de trésorerie est un achat à terme de CHF 945 millions venant à échéance en septembre 2009.

NOTE 28 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en millions d'€) Au 31 mars	2009	2008	2007
Charges de personnel	810	751	652
Impôt sur les sociétés	151	123	105
Autres taxes	292	287	248
Produits constatés d'avance	44	14	-
Autres dettes	554	619	526
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles (voir note 27)	641	222	90
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	355	512	193
Autres passifs courants	2 847	2 528	1 814

NOTE 29 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en millions d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Frais de personnel	3 336	2 983	2 778
Charges sociales	862	715	680
Charge de retraites et avantages assimilés (voir note 25)	198	183	201
Coûts liés aux paiements fondés sur des actions (voir note 23)	25	60	30
Total des frais de personnel	4 421	3 941	3 689

Au 31 mars	2009	2008	2007
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	32 001	27 943	24 721
Autres employés	39 510	39 981	41 848
Effectifs totaux	71 511	67 924	66 569

NOTE 30 – PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX

A. PASSIFS EVENTUELS

- Obligations commerciales

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses clients peuvent faire l'objet de garanties délivrées par des banques ou des sociétés d'assurance. Ces garanties peuvent couvrir aussi bien des passifs déjà inscrits au bilan que des passifs éventuels.

Au 31 mars 2009, le Groupe dispose, d'une part, d'une ligne syndiquée et confirmée de cautions de € 8 milliards jusqu'en 2010 et, d'autre part, de lignes de cautions locales non confirmées dans de nombreux pays pour un montant total de € 13,5 milliards.

L'en cours de cautions disponible au titre de la ligne syndiquée s'élève à € 2,4 milliards au 31 mars 2009 (contre € 2,0 milliards au 31 mars 2008). L'émission de nouvelles cautions en utilisant cette ligne est soumise au respect des critères financiers décrits en note 27.E. L'en cours de cautions disponible au titre des lignes locales s'élève à € 5,1 milliards au 31 mars 2009.

Au 31 mars 2009, l'en cours total des garanties sur contrats délivrées par les banques et les sociétés d'assurance s'élève à € 14,0 milliards contre € 12,4 milliards au 31 mars 2008.

- Produits

Le Groupe conçoit, fabrique et vend plusieurs produits de valeur unitaire importante qui sont utilisés dans des grands projets. Dans ce contexte, les risques liés à des défauts techniques peuvent entraîner des coûts significatifs. Dès lors que des défauts techniques potentiels sont identifiés, une analyse est effectuée visant à identifier le nombre de produits concernés et la nature des problèmes rencontrés. Si les résultats de cette étude concluent à l'existence d'un risque à la charge du Groupe, des provisions sont enregistrées. Le Groupe considère qu'il a constitué les provisions nécessaires et suffisantes pour couvrir les risques de cette nature et réexamine régulièrement ses estimations sur la base des informations disponibles. Ni le Groupe, ni aucune de ses filiales n'a connaissance de passifs qui excéderaient les montants provisionnés. Le Groupe considère qu'il a comptabilisé les provisions nécessaires pour couvrir ses litiges, ses obligations liées à des problèmes d'environnement ou de produits, dans la mesure où elles peuvent être estimées.

- Financement des ventes

Le Groupe a délivré, jusqu'en 2003, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acheteurs de navires ou d'équipements ferroviaires.

Transport

Au 31 mars 2009, l'en cours des garanties octroyées au titre du financement des ventes s'élève à € 237 millions.

Ce montant comprend :

- un en-cours de \$ 63 millions au titre de garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis (soit une contre-valeur de € 47 millions au 31 mars 2009, € 40 millions au 31 mars 2008, € 47 millions au 31 mars 2007),
- un en-cours de £ 177 millions (soit une contre-valeur de € 190 millions au 31 mars 2009, € 222 millions au 31 mars 2008 et € 260 millions au 31 mars 2007) au titre de garanties données dans le cadre d'une location de longue durée d'équipements exploités par London Underground Limited (Northern Line).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur de reprise minimale des rames et équipements connexes en 2017 de £ 177 millions, nette du paiement de £ 15 millions exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat. Cet engagement de £ 177 millions fait partie de la dette de € 429 millions sur contrats de location à long terme (voir note 26).

Marine

Au 31 mars 2008, la garantie de valeur résiduelle d'un montant de \$ 74 millions antérieurement octroyée au titre du financement d'un navire de croisière a été levée et il ne subsiste plus aucun engagement en cours.

B. CONTENTIEUX

- Contentieux dans le cadre des activités courantes du Groupe

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs contentieux principalement liés à des contrats. Ces procédures en matière contractuelle, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquentes dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets à long terme importants. Dans certains cas, les montants réclamés au Groupe au titre de ces procédures contentieuses, parfois solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums, sont significatifs et peuvent dépasser € 300 millions pour un contentieux particulier en Inde.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée au début de la procédure. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés lorsqu'ils sont jugés correspondre à une estimation fiable de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

- Allégations de pratiques anti-concurrentielles

Equipement GIS

En avril 2006, à la suite d'investigations commencées en 2004, la Commission européenne a engagé une procédure contre Alstom, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement d'allégations de pratiques anti-concurrentielles concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse (« équipement GIS ») produit par l'ancien Secteur T&D d'Alstom cédé à Areva en Janvier 2004. Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné Alstom à verser une amende de € 65 millions, dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D SA.

Alstom a déposé une requête en annulation de cette décision devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. L'audience s'est tenue le 24 mars 2009 et la date de la décision n'est pas encore connue.

A la suite de la décision de la Commission européenne du 24 janvier 2007 visée ci-dessus, National Grid a entamé le 17 novembre 2008 une action civile devant la Cour de Londres (High Court of Justice) aux fins d'obtention de dommages et intérêts contre les constructeurs européens d'équipement GIS, dont Alstom et certaines de ses filiales. National Grid prétend avoir subi un préjudice global de € 268,3 millions du fait qu'il a payé l'équipement GIS à des tarifs trop élevés compte tenu des supposées ententes anticoncurrentielles. Alstom a d'ores et déjà déposé une demande de sursis à statuer, dans l'attente de l'épuisement des recours devant les juridictions européennes et s'est réservé le droit de contester le dossier au fond.

Transformateurs électriques

Le 11 décembre 2008, la Commission européenne a confirmé avoir envoyé une communication de griefs à un certain nombre de fabricants de transformateurs électriques, dont Alstom, portant sur des allégations de pratiques anti-concurrentielles. Alstom conteste la matérialité des faits allégués.

Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu à la Commission européenne en matière de détermination des amendes en droit de la concurrence, le risque encouru au titre de cette procédure ne peut pas être déterminé avec précision.

Procédure en Allemagne

Le Groupe a reçu une communication de griefs de la commission fédérale de la concurrence en Allemagne (« BKA ») le 22 décembre 2008, alléguant des violations de la loi allemande en matière de concurrence sur le marché des chaudières pour centrales alimentées au lignite. Après une réponse à cette communication de griefs, puis un examen de cette réponse par le BKA, celui-ci pourrait prononcer une amende maximum correspondant à trois fois le montant des revenus supplémentaires obtenus du fait de ces violations, plus € 0,5 million. Le Groupe a l'intention de contester ce cas.

- Allégations de paiements illicites

Certains employés du Groupe (actuels ou anciens) ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes concernant des allégations de paiement illicites dans certains pays. Des procédures ont notamment été ouvertes par les autorités suisses et françaises pour des allégations de corruption. Certaines de ces procédures peuvent se traduire par des amendes pour le Groupe ou l'exclusion de filiales du Groupe des procédures de marchés publics dans les pays concernés pour une durée déterminée.

- Recours collectifs aux Etats-Unis

Le Groupe, certaines de ses filiales et certains de ses dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont été cités à comparaître dans le cadre de plusieurs recours collectifs en justice déposés au nom de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depositary Receipts et autres valeurs mobilières Alstom entre le 3 août 1999 et le 6 août 2003. Ces recours qui ont été consolidés en un seul, déposé le 18 juin 2004, présumant la violation des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières, suite à des déclarations de faits matériels présumés erronés, et/ou de l'omission de faits matériels nécessaires à la compréhension des déclarations de plusieurs communications d'Alstom destinées au public, concernant son activité, ses opérations et ses perspectives (performance des turbines GT24/GT26, certains accords de financement des ventes pour certains clients de l'ancien Secteur Marine et l'activité Transport aux Etats-Unis, incluant mais non limité à l'affaire décrite ci-dessus). Les actionnaires prétendument lésés auraient ainsi acheté des valeurs mobilières Alstom à des prix qui auraient été majorés.

Le 22 décembre 2005, le tribunal fédéral de première instance (« United States Federal District Court ») a exclu une part importante du recours consolidé, dont toutes les plaintes concernant les turbines GT24/GT26, celles dirigées contre les responsables ou dirigeants actuels du Groupe et celles émanant d'investisseurs non américains qui avaient acheté des valeurs mobilières Alstom sur un autre marché que le marché américain à l'exception de celles concernant l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 11 juin 2007 les plaignants ont déposé une motion en vue d'inclure dans la procédure, en plus des personnes résidant aux Etats-Unis, toutes personnes résidant au Canada, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas et qui auraient acheté des actions Alstom hors des Etats-Unis. Le Groupe a contesté l'inclusion dans la procédure des personnes résidant hors des Etats-Unis et le tribunal fédéral a décidé le 28 août 2008 d'exclure de la procédure les actionnaires français vis-à-vis de tous les défendeurs et de ne pas inclure les actionnaires résidant aux Pays-Bas et en Angleterre vis-à-vis d'Alstom. Cette décision, qui réduit les indemnités potentielles liées à cette procédure, n'a pas fait l'objet d'appel et est donc définitive. La procédure de production de documents dite «discovery phase» se poursuit.

Les dirigeants du Groupe ont dû et devront à l'avenir accorder du temps et des efforts considérables pour traiter ces affaires. Bien que le Groupe ait l'intention de continuer à se défendre avec vigueur contre le recours collectif en justice, il ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas d'issue défavorable qui aurait un effet significatif négatif sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

- Amiante

En France, certaines des filiales du Groupe font l'objet de procédures civiles relatives à l'utilisation de l'amiante. Ces procédures sont engagées par certains de leurs employés ou anciens employés, en vue d'obtenir une décision constatant la responsabilité pour faute inexcusable de ces filiales, leur permettant ainsi de recevoir une indemnisation complémentaire à la prise en charge des frais médicaux par les caisses d'Assurance Maladie. Alors que les tribunaux compétents ont confirmé la faute inexcusable, les conséquences financières, dans la plupart des cas, sont restées jusqu'à présent à la charge des caisses de Sécurité Sociale. Une filiale française du Groupe a par ailleurs été condamnée à une amende de € 75 000 pour infraction à la législation sur la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante.

Aux États-Unis, des filiales du Groupe font l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante alléguant l'utilisation de produits fabriqués par Combustion Engineering, Inc. (« CE ») (une filiale américaine d'ABB Ltd (« ABB »)) ou ses anciennes filiales, ainsi que de deux recours relatifs à une prétendue cession frauduleuse liée à CE contre différentes entités Alstom et ABB, à la suite de l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB. Le plan de mise sous protection judiciaire de CE auprès du tribunal des faillites aux États-Unis a pris effet le 21 avril 2006. Aux termes de ce plan, Alstom considère être protégé contre les plaintes actuelles ou futures liées à l'amiante.

Le Groupe fait de plus l'objet aux États-Unis de 5 autres procédures judiciaires relatives à l'amiante, qui concernent 460 plaignants au 31 mars 2009. Ces procédures comprennent à la fois des réclamations sans lien avec l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB et d'autres qui sont liées à cette acquisition mais pour lesquelles les demandes ne fournissent pas de détail suffisant pour apprécier si la clause d'indemnisation d'ABB s'applique ou non. Les arguments développés par les demandeurs sont très généraux et en conséquence, difficiles à évaluer à ce stade de la procédure. Le Groupe considère qu'il dispose de défenses solides et dans de nombreux cas fait valoir ses droits à indemnisation. Pour les besoins de la description qui précède, le Groupe considère qu'une réclamation n'est plus en cours à son encontre si les avocats du plaignant ont signé un certificat ou une stipulation d'abandon ou de non-poursuite, ou tout autre document similaire.

Le Groupe estime qu'en France et aux États-Unis, les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures ne représentent pas un risque significatif. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante décrites ci-dessus ne puisse être prévue avec une certitude raisonnable, le Groupe considère que celles-ci n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ou que des cas nouveaux n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

- Enquête de la SEC

Alstom et certaines de ses filiales ainsi que certains anciens dirigeants et employés ont fait l'objet d'une enquête concernant de potentielles violations des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières.

Le 30 juin 2003, le Groupe a annoncé qu'il conduisait sa propre revue interne avec l'aide d'avocats et de comptables extérieurs, suite à la réception de lettres anonymes dénonçant des irrégularités comptables sur un contrat de fourniture de matériel ferroviaire effectué par l'unité Alstom Transportation Inc (« ATI ») de l'Etat de New York, une des filiales américaines du Groupe. L'Autorité des Marchés Financiers américaine (« SEC »), et le Bureau Fédéral d'Investigations des États-Unis, (« FBI »), ont commencé une enquête non officielle. En août 2003, la SEC a ouvert une enquête officielle suite à sa revue préalable.

Le Groupe a pleinement coopéré avec la SEC et le FBI dans cette affaire. En 2008, la SEC a notifié aux personnes physiques concernées que l'enquête était abandonnée. Cette affaire est close.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucune autre affaire en cours, qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

NOTE 31 – ENGAGEMENTS DE LOCATION

(en millions d'€)	Total	Échéance des redevances		
		inférieure à 1 an	de 1 à 5 ans	supérieure à 5 ans
Location de longue durée (1)	429	20	98	311
Locations financement	189	28	80	81
Locations simples	214	40	108	66
Total au 31 mars 2009	832	88	286	458
Location de longue durée (1)	520	20	117	383
Locations financement	206	30	86	90
Locations simples	217	19	124	74
Total au 31 mars 2008	943	69	327	547
Location de longue durée (1)	628	19	103	506
Locations financement	245	31	98	116
Locations simples	233	19	129	85
Total au 31 mars 2007	1 106	69	330	707

(1) Engagement afférent à un contrat de location des trains et équipements connexes (voir note 30).

NOTE 32 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes au titre des deux derniers exercices ont été les suivants :

(en millions d'€)	Exercice clos le 31 mars 2009				Exercice clos le 31 mars 2008			
	Ernst & Young et Autres		Deloitte & Associés		Ernst & Young et Autres		Deloitte & Associés	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	9,6	90	8,6	81	9,7	87	8,5	82
. Alstom	1,2	11	1,2	11	1,2	11	1,3	13
. Entités intégrées globalement	8,4	78	7,4	70	8,5	76	7,2	72
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes	0,8	7	1,7	16	1,3	10	1,5	14
. Alstom	-	-	-	-	-	-	0,1	1
. Entités intégrées globalement	0,8	7	1,7	16	1,3	10	1,4	13
Sous-total	10,4	97	10,3	97	11,0	97	10,0	96
Prestations juridiques, fiscales et sociales	0,3	3	0,3	3	0,3	3	0,4	4
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	0,3	3	0,3	3	0,3	3	0,4	4
TOTAL	10,7	100	10,6	100	11,3	100	10,4	100

NOTE 33 – PARTIES LIEES

- Actionnaires du Groupe

A la connaissance du Groupe, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la société mère est Bouygues, société française cotée à la Bourse de Paris. Au 31 mars 2009, Bouygues détient 30 % du capital d'Alstom (voir note 4 concernant le contrat sur l'activité Hydro).

- Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le Groupe et un partenaire extérieur ont procédé à la constitution d'Alstom Atomenergomash, une joint-venture dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Cette joint-venture dont le Groupe détient 49 % est consolidée par mise en équivalence. La joint-venture a bénéficié d'apports en actifs corporels (terrains et bâtiments) de la part de JSC Atomenergomash alors qu'elle a acquis des actifs incorporels (technologie) auprès d'Alstom (voir note 4).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, le Groupe n'a réalisé aucune autre transaction de vente ou d'achat de marchandises ou de prestations de services avec Alstom Atomenergomash.

- Montant comptabilisé en charge au titre des rémunérations et autres avantages accordés aux membres du Comité exécutif

Le Groupe considère que les principaux dirigeants du Groupe au sens d'IAS 24 sont les membres du Comité exécutif à la date du 31 mars 2009.

(en milliers d'€) Exercice clos le 31 mars	2009	2008	2007
Rémunérations	6 694	7 613	7 366
<i>Rémunération fixe</i>	3 225	3 613	3 633
<i>Rémunération variable</i>	2 800	3 414	3 209
<i>Avantages en nature</i>	24	39	39
<i>Engagements de retraite et avantages assimilés</i>	107	118	120
<i>Jetons de présence (1)</i>	538	429	365
Autres avantages	4 178	4 745	4 187
<i>Engagements de retraite et avantages assimilés</i>	681	1 491	1 783
<i>Paiements fondés sur des actions (2)</i>	3 497	3 254	2 404
Total	10 872	12 358	11 553

(1) Le Président-Directeur Général a renoncé à percevoir des jetons de présence à compter du 1^{er} avril 2005.

(2) Charge enregistrée dans le compte de résultat au titre des plans de souscription d'actions et de remise d'actions gratuites conditionnelles.

NOTE 34 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Le Groupe n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture qui devrait être mentionné.

NOTE 35 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sont énumérées ci-après les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants : principales sociétés holdings et/ou chiffre d'affaires supérieur à € 100 millions au 31 mars 2009. La liste complète des sociétés consolidées est disponible sur demande au Siège du Groupe.

Société mère

Société	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM	France	-	Société mère

Sociétés holdings

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Deutschland AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Espana IB SA Holding	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM NV	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale

Sociétés opérationnelles

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM S&E Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Energy Recovery GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM LHB GmbH & VGT GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Limited (Australia)	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Energia Brasil Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
Wuhan Boiler Company	Chine	51%	Intégration globale
Tianjin ALSTOM Hydro Co. Ltd	Chine	99%	Intégration globale
ALSTOM Power Service (Arabia) Fze	Emirats Arabes Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power SA	Espagne	100%	Intégration globale
Ecotecnia Energias renovables SL	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
AP Com Power Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Hydraulique	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Turbomachines	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Centrales	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Projects India Ltd	Inde	68%	Intégration globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Ferrovia S.p.A	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM K.K.	Japon	100%	Intégration globale
Cerrey-Babcock & Wilcox	Mexique	25%	Mise en équivalence
ALSTOM Norway AS	Norvège	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale
Alstom Powwer Nederland B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
AP O&M Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale